

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 26 avril 2017

Projet de loi

approuvant le rapport de gestion de l'Hospice général pour l'année 2016

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 60 de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;
vu l'article 31, alinéa 2, lettre b, de la loi sur l'Hospice général, du 17 mars 2006;
vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 10 décembre 2014;
vu le rapport de gestion de l'Hospice général pour l'année 2016;
vu la décision du conseil d'administration de l'Hospice général du 6 mars 2017,
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport de gestion

Le rapport de gestion de l'Hospice général pour l'année 2016 est approuvé.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les Députés,

Le projet de loi qui vous est présenté vise à approuver le rapport de gestion de l'Hospice général pour l'exercice 2016.

Les chiffres essentiels

| Prestations | Dossiers (moyenne annuelle) | Dossiers (au 31.12.16) | Personnes (moyenne annuelle) | Personnes (au 31.12.16) |
|-----------------------------------|--------------------------------|---------------------------|---------------------------------|----------------------------|
| Aide sociale | 14'105 | 14'251 | 22'936 | 23'237 |
| Avec aide financière | 12'336 | 12'520 | 20'091 | 20'425 |
| Suivi social sans aide financière | 1'769 | 1'731 | 2'845 | 2'812 |
| Aide aux migrants | 4'009 | 4'004 | 6'659 | 6'673 |

| Ressources humaines | Dotation (EPT) | Personnes |
|--|----------------|-----------|
| Nombre de postes/collaborateurs (hors stagiaires et apprentis) au 31.12.2016 | 894 | 1'109 |

| Comptes 2016 – Principaux postes | en mio CHF |
|---|-------------|
| Total prestations nettes | -327.1 |
| Prestations nettes d'aide - action sociale | -284.8 |
| Prestations nettes d'aide - asile | -42.3 |
| Subvention prestations Etat GE | 327.1 |
| Résultat prestations | 0 |
| Coût net de fonctionnement | 78.2 |
| Charges de fonctionnement | -130.1 |
| Produits immobiliers | 29.7 |
| Autres subventions | 17.8 |
| Autres produits (pensions, ventes diverses) | 4.3 |
| Subvention fonctionnement Etat GE | 78 |
| Résultat de fonctionnement | -0.2 |
| Réévaluation du parc immobilier | 3.6 |
| Résultat net Hospice général | 3.4 |

L'Hospice général fonctionne à subvention constante depuis maintenant dix ans. La consommation de la réserve opérationnelle thésaurisée au cours des contrats de prestations précédents lui a cependant permis de ne pas réduire sa voilure en termes de dotation en personnel. Il en sera de même en 2017, année durant laquelle l'Hospice général continuera de puiser dans ses provisions. En revanche, le budget de fonctionnement de l'institution devrait passer dans les chiffres rouges dès 2018.

Prestations aux ayant droits

L'année 2016 s'est traduite par une augmentation de 29,1 millions de francs (+10%) du montant des prestations nettes versé par l'Hospice général (327,1 millions de francs). Cette hausse se répartit à hauteur de 18,8 millions de francs en faveur des bénéficiaires de l'action sociale et de 10,3 millions de francs en faveur des bénéficiaires de l'aide aux migrants.

Action sociale

Le nombre de dossiers total d'action sociale traités chaque mois par l'institution a progressé de 4% entre janvier et décembre 2016, correspondant à 569 dossiers supplémentaires (14 251 dossiers au 31 décembre 2016). Ainsi, à fin décembre, 23 237 personnes bénéficient de l'aide sociale (+ 975 personnes ou + 7% sur l'année). Parmi les dossiers précités, 12 520 dossiers présentent un caractère financier (+ 535 ou + 4,5%). La durée d'aide s'allonge et même si le retour à l'autonomie des bénéficiaires qui quittent l'aide sociale est plus durable, cette évolution interpelle.

(cf. pp. 4 à 20 des indicateurs et statistiques (Rapport de gestion – Tome II) et pp. 12 à 23 du Rapport d'activité annuel.)

Aide aux migrants

Dans le domaine de l'asile, le nombre net d'arrivées de migrants à Genève, qui accueille 6,1% des personnes qui déposent une demande d'asile en Suisse, a été inférieur à 2015 (2% contre 25%) – soit une hausse de 34% sur 4 ans. Outre les défis de l'intégration et de l'insertion professionnelle de ces personnes, l'Hospice général a continué à être confronté au challenge de leur hébergement : fin 2016, plus de 320 hommes vivaient encore et depuis de trop nombreux mois dans des abris de protection civile. Toutefois, 2016 a aussi permis, grâce aux efforts de la *task force* mise sur pied par le Conseil d'Etat en été 2015 et au soutien de ce dernier, d'obtenir des autorisations pour la construction de cinq centres d'hébergement collectif. Les premiers pourront être exploités dès 2018.

Le nombre de personnes accueillies dans le dispositif d'aide aux migrants s'élève à 6 673 personnes au 31 décembre 2016 contre 6 532 au 31 décembre 2015, soit 141 personnes de plus.

Les arrivées sur le canton représentent + 1 752 personnes (- 34% par rapport à 2015) alors que le nombre de départs s'est élevé à 1 611.

Les prestations sont en hausse de 10,3 millions de francs. Malgré la hausse des forfaits fédéraux, structurellement insuffisants, le déficit à charge du canton s'accroît pour s'établir à 42,3 millions de francs.

(cf. pp. 21 à 27 des indicateurs et statistiques (Rapport de gestion – Tome II) et pp. 24 à 37 du Rapport d'activité annuel.)

Activités seniors

Le taux d'occupation des lits dans les maisons de vacances pour séniors de Florimont et de la Nouvelle Roseraie diminue légèrement par rapport à 2015 pour s'élever à 60% (61% en 2015).

Le nombre de visites par jour ouvrable au centre d'animation pour retraités (CAD) augmente pour sa part de 6 personnes entre 2015 et 2016.

(cf. p. 28 des indicateurs et statistiques (Rapport de gestion – Tome II) et pp. 38 à 41 du Rapport d'activité annuel.)

Conclusion

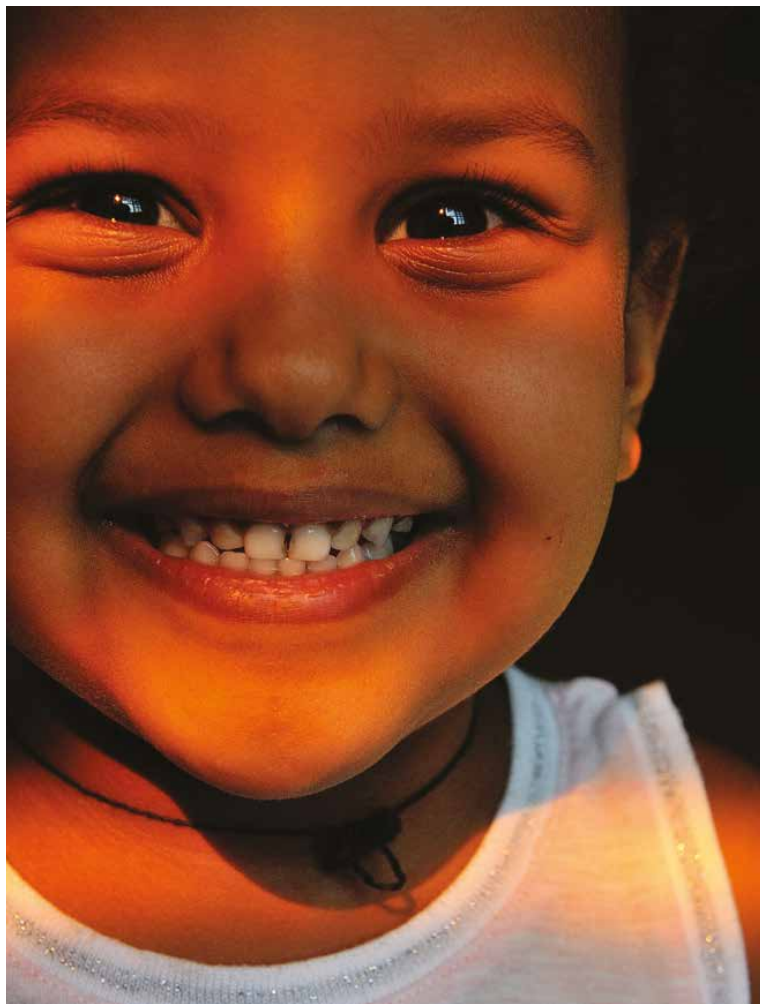
Au vu de ces constats et face aux défis que représente la prise en charge de ces bénéficiaires, l'Hospice général s'est engagé dans un processus de profonde mutation visant à repenser totalement ses modes de prise en charge et les tâches de ses collaborateurs, à digitaliser tous ses dossiers et ses processus, à simplifier sa bureaucratie, à réorganiser son déploiement, etc. Une démarche inspirée par le *design thinking* et qui demande à chaque collaborateur et à chaque unité de repenser ses activités afin de proposer des solutions plus simples, plus efficaces. Le but est à la fois d'alléger les tâches administratives, de dégager plus de temps pour le travail social et d'inventer un nouveau mode de prise en charge répondant mieux aux besoins des bénéficiaires. Ces derniers seront d'ailleurs également sollicités et leurs attentes prises en compte.

Inventer l'Hospice général de demain, un défi dans lequel tous les collaborateurs de l'institution sont impliqués, permettra également à cette dernière d'être outillée pour faire face aux nouveaux enjeux d'une société en pleine mutation et de continuer à attirer des collaborateurs de qualité.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

- 1) *Rapport annuel 2016*
- 2) *Rapport de Gestion (Tome 2)- Statistiques et indicateurs 2016*



Hospice général

Mieux vivre
ensemble à Genève

Edition: Hospice général
 Rédaction: Bernard Manguin
 Conception visuelle: Bao On
 Mise en page: Carolina Eckell
 Photos: Magali Girardin, Mark Henley, Christian Lutz, André Obeid, Eric Rosset, Service communication
 Photo de couverture: Mark Henley
 Impression: ATAR Roto Presse SA, Genève
 Papier: Lesebo White
 Typographies: Akkurat Pro Helvetica
 Tirage: 1'800 exemplaires

© Hospice général, mars 2017

| | |
|--------------------------------------|----|
| L'Hospice général à Genève | 4 |
| Avant-propos | 6 |
| Inventer l'Hospice général de demain | 8 |
| Les chiffres essentiels | 10 |
| Action sociale | 12 |
| Aide aux migrants | 24 |
| «Il n'y a pas de murs entre nous» | 36 |
| Activités seniors | 38 |
| Ressources humaines | 42 |
| Immobilier | 44 |
| Comptes de résultats | 50 |
| Bilan 2016 | 52 |
| Fonds et donateurs | 54 |
| Instances dirigeantes | 56 |
| Organigramme au 31.12.2016 | 58 |

AVANT- PROPOS



Pierre Martin-Achard
Président du conseil d'administration

La progression constante du nombre de bénéficiaires, tant à l'aide sociale que dans le domaine de l'aide, dans une conjoncture ne permettant pas d'imaginer une augmentation des ressources afin d'y répondre sur les mêmes bases que par le passé, exige de l'Hospice général, et de tous les acteurs du social, de repenser en profondeur la prise en charge des personnes dans le besoin.

La hausse des dossiers financiers à l'action sociale, a été de 4.5% sur 12 mois, et de 20% en 4 ans (plus de 1'800 nouveaux dossiers). La durée d'aide s'allonge et même si le retour à l'autonomie des bénéficiaires qui quittent l'aide sociale est plus difficile, cette évolution interpelle.

Le nombre net d'arrivées de migrants à Genève, qui accuille 6.1% des demandeurs d'asile en Suisse, a lui aussi été inférieur à 2015 (2% contre 25%) – soit une hausse de 34% sur 4 ans. Outre les défis de l'intégration et de l'insertion professionnelle de ces personnes, l'Hospice général a continué à être confronté au challenge de leur hébergement: fin 2016, plus de 320 hommes vivaient encore et depuis de trop nombreux mois dans des abris de protection civile. Toutefois, 2016 a aussi permis, grâce aux efforts de la task force mise sur pied par le Conseil d'Etat en été 2015 et au soutien de ce dernier, d'obtenir des autorisations pour la construction de cinq centres d'hébergement collectif. Les premiers pourront être exploités dès 2018.

Au vu de ces constats et face aux défis que représente la prise en charge de ces bénéficiaires, l'Hospice général s'est engagé dans un processus de profonde mutation visant à repenser totalement ses modes de prise en charge et les tâches de ses collaborateurs, à digitaliser tous ses dossiers et ses processus, à simplifier sa bureaucratie, à réorganiser son déploiement, etc. Une démarche inspirée par le *design thinking* et qui demande à chaque collaborateur et à chaque unité de repenser ses activités afin de proposer des solutions plus simples, plus efficaces,

Le but est à la fois d'alléger les tâches administratives, de déléguer plus de temps pour le travail social et d'inventer un nouveau mode de prise en charge répondant mieux aux besoins des bénéficiaires. Ces derniers seront d'ailleurs également sollicités et leurs attentes prises en compte.

Inventer l'Hospice général de demain, un défi dans lequel tous les collaborateurs de l'institution sont impliqués, permettra également à cette dernière d'être outillée pour faire face aux nouveaux enjeux d'une société en pleine mutation et de continuer à attirer des collaborateurs de qualité.

Afin de marquer cette mutation, l'Hospice général, acteur genevois du mieux-vivre ensemble modernisera son identité visuelle en 2017, dont le nouveau logo sur la couverture de ce rapport annuel constitue la signature.

Les défis de l'Hospice général sont nombreux. Afin de les relever, le soutien de tous les acteurs de la société est nécessaire. Nous tenons, à ce titre, à remercier chaleureusement les communes genevoises, les associations, paroisses et mouvements citoyens qui se sont mobilisés, ainsi que les nombreux bénévoles qui ont œuvré directement auprès de nos bénéficiaires.

Nous souhaitons également exprimer notre gratitude à toutes celles et ceux qui ont soutenu l'Hospice général au cours de l'année écoulée, en particulier nos donateurs sans lesquels beaucoup de beaux et nécessaires projets n'auraient pas pu se réaliser. Nous adressons également nos remerciements à Monsieur le Conseiller d'Etat Mauro Poggia, aux collaborateurs du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé, aux autorités cantonales et communales ainsi qu'à tous nos partenaires. Et bien sûr un grand merci à l'ensemble des collaborateurs de l'Hospice général.

Christophe Girod
Directeur général



INVENTER L'HOSPICE GÉNÉRAL DE DEMAIN

Au printemps 2016, le conseil d'administration de l'Hospice général validait la nouvelle stratégie de l'institution *Inventer l'Hospice général de demain* qui permettra à l'Hospice général, acteur du mieux-vivre ensemble à Genève, d'inscrire son action de manière pertinente dans un environnement en pleine mutation.

En effet, la société change :

l'évolution des valeurs, des rapports entre personnes, entre générations, entre gouvernés et gouvernants. La 4^e révolution industrielle est en marche (biotechnologie, intelligence artificielle, digitalisation, etc.), transformant les habitudes et les attentes des citoyens à l'égard de l'Etat et de ses institutions. Ils attendent de ces derniers d'être réactifs et « connectés » aux nouvelles technologies.

Pertant du constat que l'institution fonctionne bien, qu'elle dispose de collaborateurs motivés mais confrontés à une surcharge de travail importante et à des lourdeurs administratives, la direction a souhaité repenser le mode de

fonctionnement général pour pouvoir garantir un service optimal aux bénéficiaires de l'Action sociale et de l'Aide aux migrants.

Objectif premier : dégager du temps pour les travailleurs sociaux afin qu'ils puissent se consacrer davantage à

l'accompagnement social et moins au travail administratif. Ce faisant, l'Hospice général s'est lancé dans une grande réflexion et une vaste réforme qui change l'accompagnement des bénéficiaires, passant de la gestion par quota - nombre de dossiers par collaborateur, suivi uniformisé - à la gestion par flux où toutes les personnes sont suivies selon leurs besoins.

L'Hospice général est également engagé dans un processus d'allègement de ses procédures administratives et bureaucratiques, toujours dans le même but d'efficacité alors que le nombre de personnes précaりisées augmente, tout comme la complexité de leurs problématiques.

Car outre le fait de pouvoir répondre à des besoins sociaux en rapide évolution, il s'agit également pour l'institution de demeurer un service public efficace, un employeur attractif pour les jeunes générations et une institution capable de mobiliser ses collaborateurs afin de participer activement à la construction de l'Hospice général de demain.

Au cours de l'année écoulée, l'ensemble du personnel a été invité par la direction à réfléchir sur les pratiques actuelles, à questionner la pertinence des processus, à proposer des idées d'amélioration, à les discuter en groupe et expérimenter celles qui ont été retenues. Avec un grand enthousiasme et à tous les niveaux, les collaborateurs se sont impliqués dans ce mouvement de rénovation simplement initié *faire autrement*. Un état d'esprit qui vise à transformer l'Hospice général, ses modes de fonctionnement et ses procédures, sa structure organisationnelle ainsi que ses méthodes de management.

Depuis l'adoption de la nouvelle stratégie, plusieurs projets majeurs ont démarré. Une réorganisation structurelle a été lancée afin de regrouper au sein d'un pôle les compétences similaires (insertion/intégration des bénéficiaires; immobilier et hébergement) dans un effort d'efficacité et un objectif de synergies. Un projet de gestion électronique des documents a démarré au début de l'année. La première étape vise à dématérialiser les dossiers des bénéficiaires, de sorte à faciliter l'échange d'informations et de documents et à réduire le temps consacré à des tâches administratives de peu de valeur ajoutée.

Un projet visant à faciliter le travail à domicile et la mobilité au sens plus large a également débuté. Il permettra aux collaborateurs de l'Hospice général de disposer d'un environnement de travail - espaces partagés - mieux adapté à leurs besoins et aux défis à venir.



LES CHIFFRES ESSENTIELS

| Prestations | Dossiers (moyenne annuelle) | Dossiers (cumul au 31.12.16) | Personnes (moyenne annuelle) | Personnes (cumul au 31.12.16) |
|--|--------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| Aide sociale | 14'105 | 142'51 | 22'836 | 232'37 |
| Avec aide financière | 12'336 | 125'20 | 20'091 | 20'425 |
| Sans aide financière | 1'769 | 17'31 | 2'845 | 2'812 |
| Aide aux migrants | 4'009 | 4'004 | 6'659 | 6'673 |
| Ressources humaines | | | | |
| Nombre de postes/collaborateurs (hors stagiaires et apprentis) | | | 894 | 1'109 |
| Comptes 2016 – Principaux postes | | | | |
| Total prestations nettes | | | | |
| Prestations nettes d'aide – Action sociale | (284.8) | | | |
| Prestations nettes d'aide – Aide aux migrants | (42.3) | | | |
| Subvention prestations Etat GE | 327.1 | | | |
| Résultat prestations | 0.0 | | | |
| Coût net de fonctionnement | 78.2 | | | |
| Charges de fonctionnement | (130.1) | | | |
| Produits immobiliers | 28.7 | | | |
| Autres subventions | 17.8 | | | |
| Autres produits (pensions, ventes diverses) | 4.3 | | | |
| Subvention fonctionnement Etat GE | 78.0 | | | |
| Résultat de fonctionnement | (0.2) | | | |
| Réévaluation du parc immobilier | 3.6 | | | |
| Résultat net Hospice général | 3.4 | | | |

L'hospice général fonctionne à budget constant depuis maintenant dix ans. La consommation de la réserve opérationnelle théorisée au cours des contrats de prestations précédents lui a cependant permis de ne pas réduire sa voilure en termes de dotation en personnel. Il en sera de même en 2017. En revanche, le budget de fonctionnement de l'institution devrait passer dans les chiffres rouges courant 2018.





ACTION SOCIALE

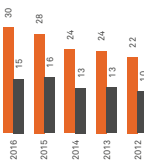
Dans les 20 centres répartis dans le canton, les collaborateurs de l'Action sociale

- Informer, conseiller et orientent les personnes qui demandent une aide;
- assurent un accompagnement social et administratif;
- travaillent à réinsérer socialement et professionnellement les bénéficiaires;
- apportent une aide financière sous conditions de ressources,

dans le cadre légal que sont la Loi sur l'insertion et l'aide sociale individuelle (LIASI) et son règlement d'exécution (RIASI).

**HAUSSE DE LA DURÉE
DE PRISE EN CHARGE**

Ces chiffres témoignent des difficultés que l'institution rencontre dans ses efforts visant à réinsérer ses bénéficiaires le plus rapidement possible, mettant à mal son modèle de prise en charge au regard de la limitation des ressources.



■ Durée moyenne de prise en charge en mois
■ Durée médiane de prise en charge en mois

L'évolution sociodémographique tout comme celle du marché de l'emploi influencent la durée d'intervention de l'Hospice général auprès des bénéficiaires. Ceux-ci se trouvent confrontés à des exigences toujours plus élevées en termes de compétences et de connaissances qui constituent autant de freins à leur insertion professionnelle.

En cinq ans, la durée moyenne d'intervention est passée de 22 à 30 mois. La moitié des ayants droit retrouvent leur autonomie dans les 15 mois contre 10 mois en 2012 (durée médiane). Ainsi, la proportion des personnes proches du marché de l'emploi et ayant besoin d'une aide à court terme se réduit, tandis que la part des bénéficiaires qui ont besoin d'une aide à long terme tend à croître. En 2016, les dossiers clos en moins d'un an représentent 24% de l'ensemble des dossiers financiers et les dossiers ouverts plus de cinq ans 32%.



**ENDETTEMENT,
FORMATION, LOGEMENT**

La plupart des situations que les travailleurs sociaux rencontrent impliquent une ou plusieurs de ces trois problématiques. Dans le contexte genevois - un marché du logement saturé, des exigences à la hausse en termes de compétences et de formations et un accès facilité aux crédits - elles deviennent de véritables obstacles à la réinsertion.

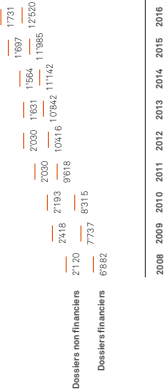
En 2016, le déficit de formation touche 51% des titulaires de dossiers et l'endettement 46%. Ce sont les ayants droit les plus âgés qui sont les plus touchés par l'endettement, conséquence souvent liée à des choix malheureux durant leur jeunesse.

En Suisse, le nombre de personnes ayant recours à l'aide sociale est en augmentation constante depuis près de dix ans. Genève n'échappe pas à cet état de fait. Face à une évolution sociétale touchant principalement les personnes les plus fragiles, l'Hospice général ne désarme pas. Il se donne au contraire les moyens d'accompagner les bénéficiaires vers leur autonomie.

Avec 535 dossiers financiers supplémentaires en 2016, la hausse en photo en fin d'année atteint 4% ; elle était de 8% en 2015. Sur 9 ans, la progression demeure ininterrompue, passant de 6'882 en 2008 à 12'520 en 2016 alors que l'environnement économique est demeuré stable et que l'indice de l'emploi a augmenté de 10% dans la même période. Symptôme de la difficulté grandissante des bénéficiaires à trouver un emploi dans un marché du travail offrant peu d'opportunités d'insertion professionnelle.

**ÉVOLUTION 2008-2016 DU
NOMBRE DE DOSSIERS**

(sur 31.12 de chaque année)



PRISE EN CHARGE DIFFÉRENCIÉE

Fort de ce constat, l'Action sociale développe une prise en charge adaptée aux problématiques des bénéficiaires en fonction de leurs profils et de leurs besoins. La durée d'accompagnement peut ainsi être diminuée en proposant des prestations adaptées à leurs attentes, en rationalisant démarches et procédures et en réduisant les délais d'activation des prestations.



Répartition des types de prise en charge selon les profils des personnes



Insertion professionnelle - 4%
Insertion socio-professionnelle - 3%
Santé sociale (phase de restauration) - 1%
Non renseigné - 0%

3'517

titulaires de dossiers
sortis de l'aide
sociale
- en augmentation
régulière de 2,5%.

1'307

dossiers ont été clos
pour motif
d'acquisition
de revenus, soit 39%
des sorties

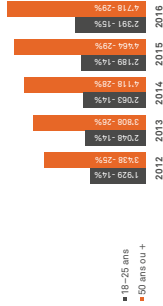
FRAGILISATION DES PERSONNES SEULES DE PLUS DE 50 ANS

67% des titulaires de dossiers sont des personnes seules et parmi elles, 62% ont 50 ans ou plus. Cette catégorie d'âge a augmenté de 37% depuis cinq ans, alors que dans le même temps, le nombre total de dossiers a progressé de 19%.

La hausse des dossiers des personnes seules de 50 ans et plus reflète une démographie vieillissante. Les candidats de cette catégorie d'âge sont de surcroît confrontés à davantage de difficultés pour retrouver un emploi : soumises à une forte concurrence, leurs candidatures sont souvent jugées insuffisamment attractives par les employeurs. Ils restent donc de plus en plus longtemps à l'aide sociale. Une évolution inquiétante car cette population est aussi davantage fragilisée au niveau de la santé, de l'isolement et de l'endettement.

STABILISATION DES JEUNES ADULTES

Le nombre de dossiers de titulaires âgés de 18 à 25 ans progresse de manière proportionnelle à l'augmentation générale, ce qui n'a pas toujours été le cas. Entre 1995 et 2005, leur nombre avait augmenté de manière significative et en proportion bien plus importante que l'augmentation globale. Ce retour à la stabilité est le fruit du travail entrepris durant ces cinq dernières années par le service Point Jeunes (voir page 18).



■ 18-25 ans
■ 50 ans ou +

L'INSERTION PROFESSIONNELLE, UNE PRIORITÉ !

Au-delà de 12 mois à l'aide sociale, les chances de sortie se réduisent significativement. Tout est mis en œuvre dès l'ouverture du dossier pour stimuler la personne à développer un projet d'insertion et éviter ainsi de prolonger la durée d'aide.

1148 dossiers ont été traités pour une durée d'intervention moyenne de 11 mois, comme en 2015. Cependant, le taux d'insertion est en légère baisse, ce qui démontre la difficulté croissante du marché du travail à intégrer l'ensemble des demandeurs d'emploi. Certaines évolutions législatives accroissent encore les difficultés évoquées, notamment la réduction de la durée des allocations de retour à l'emploi (ARE).

En parallèle, proposer un accompagnement social adapté permettant aux bénéficiaires de développer les compétences indispensables pour pouvoir tirer bénéfice des mesures d'insertion professionnelle, reste primordial. Repenser l'accompagnement social et l'adapter aux mutations sociales constitue le grand défi de l'institution.



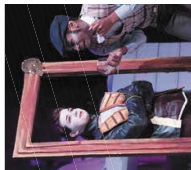
EFFICACITÉ DE POINT JEUNES

Le retour à une faible augmentation du nombre de jeunes adultes ayant recours à l'aide sociale est essentiellement dû au travail de prévention et aux nouvelles modalités de la prise en charge du service Point Jeunes depuis cinq ans. Renforcé par des assistants sociaux et éducateurs spécialisés, le service a amélioré la qualité de son encadrement et élargi ses compétences spécifiques, notamment dans la promotion d'un réseau interinstitutionnel cantonal.

La majorité des 18-25 ans en difficulté bénéficient aujourd'hui d'un accompagnement orienté vers la formation et la qualification en utilisant une palette d'outils variés dont fait partie Cap formation par exemple. Un travail sur mesure qui donne des résultats : 189 jeunes adultes ont été accompagnés vers la reprise d'une formation à la rentrée scolaire 2016, soit plus du double par rapport à l'année précédente. 78% de ces formations sont des apprentissages validés par un CFC.

SCÈNE ACTIVE

Pour les jeunes en rupture, la mesure gérée par l'association Accroche, qui permet l'insertion à travers une démarche artistique, s'est révélée efficace : six mois pour inventer et réaliser un spectacle pluridisciplinaire et le présenter au public et presque autant pour mettre à profit l'énergie et les connaissances acquises sur un projet personnel et professionnel, avec un coaching individuel, dans le but de reprendre une formation ou d'accéder au marché de l'emploi.



L'hospice général a rassemblé plusieurs unités au sein d'un pôle transversal «insertion/intégration» afin de développer des mesures adaptées aux besoins différenciés de ses bénéficiaires: mesures qui permettent aux personnes de se familiariser avec un contexte professionnel ou d'accéder à des formations qualifiantes puis à un emploi grâce, entre autres, à un partenariat avec les employeurs de certains secteurs économiques porteurs comme les soins à la personne ou encore la sécurité.

Avec ce nouveau pôle, l'hospice général entend développer des partenariats avec les employeurs et les organismes de formation, en valorisant notamment les parcours de pré-qualification et les collaborations, comme celle qui regroupe l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFFPC), l'office cantonal de l'emploi (OCE) et l'hospice général autour du dispositif Cap formations.



Les mesures de réinsertion sociale ont pour objectif de maintenir et développer des compétences sociales et relationnelles. En moyenne, 60 personnes par mois ont bénéficié d'une de ces mesures cette année, 28 de plus par mois qu'en 2015.

Les mesures de réinsertion socio-professionnelle permettent, en collaboration avec les partenaires externes, d'exercer une activité dans un contexte professionnel. L'objectif est de retrouver des habitudes de travail, de maintenir des compétences ou d'en acquérir de nouvelles. En 2016, 140 personnes en moyenne par mois y ont pris part, soit une hausse de 40% par rapport à 2015.

Les activités de réinsertion (AdR) connaissent une légère baisse (-6%) cette année: 817 personnes ont effectué une AdR, la plupart dans le milieu associatif (78%). Les autres au sein de services publics (14% pour l'État et 8% pour les établissements publics autonomes).

Les mesures de réinsertion professionnelle ont bénéficié à 138 personnes chaque mois en 2016. Concernant majoritairement des candidats proches de l'emploi, ces mesures leur permettent de suivre une formation qualifiante et d'acquérir des compétences métier, de bénéficier d'un accompagnement spécifique pour être placés sur le marché du travail ou même de développer un projet d'activité indépendante. Elles comportent également les mesures dites du marché du travail (MMT) ainsi que les stages d'activité et de formation en entreprise (SAFE).

TYPES DE MESURES DU
MARCHÉ DU TRAVAIL (MMT)



LE SUCCÈS DES STAGES EN IMMERSION

A chaque fois, la cérémonie de remise de diplômés est un grand moment d'émotion et de fierté pour les candidats ayant terminé un stage d'activité et de formation en entreprise (SAFE) et leur entourage. Ce moment couronne en effet des mois d'engagement et de labeur pour déboucher sur un emploi, reprendre en main son avenir – en un mot: une nouvelle vie.

Les SAFE se développent avec un excellent taux de réussite. Conçus pour des personnes sans formation ou avec une formation inachevée, ils combinent un stage en immersion et une formation certifiante de courte durée dans des domaines d'activité à forte employabilité comme la santé, le bâtiment, la sécurité, etc.

En 2016, la troisième vague d'auxiliaires de santé en EMS - une formation réalisée en partenariat avec la Croix-Rouge genevoise - a permis à 6 candidats sur 11 de trouver un travail, avant même d'avoir leur certificat en poche!

Au mois de juin, c'était au tour de 11 futurs agents de sécurité de recevoir leur certificat, après une formation très complète réalisée par la police genevoise, l'Académie suisse de sécurité et Protectas. Sept d'entre eux ont d'ailleurs immédiatement été engagés par cette entreprise. Les autres ont pu trouver un débouché professionnel parmi la centaine d'employeurs travaillant dans le domaine à Genève.

En automne, un nouveau partenariat avec les HUG a permis d'ouvrir 12 places de stage d'assistant en soin et accompagnement: 8 mois de formation et de coaching sur le terrain avec pour objectif l'engagement des stagiaires à l'hôpital. Les HUG peuvent non seulement faire bénéficier les personnes sélectionnées d'une formation reconnue et qualifiante mais également, en tant qu'employeur, anticiper certains besoins en personnel.

Opération gagnante pour tout le monde, SAFE voit son horizon s'élargir aux domaines de l'hôtellerie et de la restauration, de l'entretien ou encore du nettoyage.



juin 2016

Remise de certificats des futurs agents de sécurité au centre d'Anières.



AIDE AUX MIGRANTS

Répartie sur une vingtaine de lieux dans le canton, l'Aide aux migrants

- accueille les personnes issues de l'asile ;
 - héberge en centre collectif ou en logement individuel ;
 - octroie une assistance financière et des prestations en nature ;
 - insère socialement et professionnellement ;
 - dispense des cours, des formations et des activités d'insertion socio-professionnelle,
- dans le cadre légal que sont la Loi sur l'asile (Loi), les ordonnances fédérales et les directives cantonales y relatives.



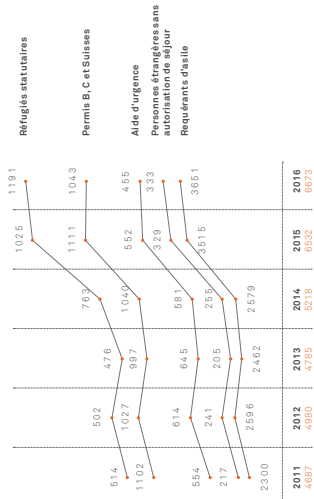
Suite à la fermeture partielle de la route des Balkans au mois de mars 2016, le nombre d'arrivées sur le continent européen a nettement ralenti. En Suisse, cela s'est traduit par une diminution d'un tiers des arrivées : 27'209 demandés ont été déposés en Suisse au lieu des 40'000 initialement prévus par le Secrétaire d'Etat aux migrations (SEM).

Malgré cette baisse, Genève, dont le quota attribué par la Confédération est passé de 5,9 à 6,1%, a enregistré des flux élevés au cours de l'année avec 17'522 entrées contre 1'611

sorties de son dispositif d'asile. Ce sont en fin de compte 141 personnes supplémentaires qui s'ajoutent aux 1'300 migrants que l'Hospice général a accueillis en 2015 et qu'il doit loger et accompagner dans leur processus d'intégration.

Au 31 décembre 2016, le nombre de personnes dans le dispositif asile de l'Hospice général (hébergement et/ou prestation financière) s'élevait à 6'673. La moitié environ était logée en centre collectif, l'autre moitié en logement individuel (intra ou hors institution).

ÉVOLUTION DES PERSONNES HÉBERGÉES ET/OU SUIVIES PAR L'AIDE AUX MIGRANTS



POUVOIR FAIRE FACE À COURT TERME

Au début de l'année 2016, les abris de protection civile (PC) ouverts au cours des années 2014 et 2015 étaient au nombre de 9 et hébergeaient jusqu'à 553 personnes en janvier; des hommes seuls en procédure ou déboutés de l'asile. Suivant les prévisions du SEM, le plan de contingence de l'Hospice général, validé par la Cellule de veille partielle OSIRIS (voir encadré), prévoyait d'en ouvrir jusqu'à 9 autres si le rythme des arrivées restait le même. Trois d'entre eux ont d'ailleurs été équipés par l'institution pour parer à toute éventualité.

TOP 5 DES ENTRÉES 2016



Personnes dans le dispositif de l'Aide aux migrants en 2016 (moyenne mensuelle par type d'hébergement)



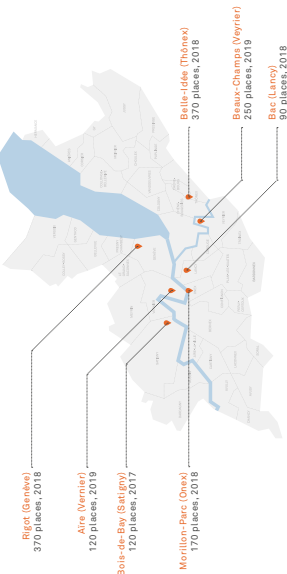
DISPOSITIF OSIRIS RÉDUIT

En novembre 2015, suite à la forte hausse des arrivées, une délégation du Conseil d'Etat a activé une Cellule de veille partielle OSIRIS afin de suivre l'évolution de la situation migratoire et de coordonner les efforts d'hébergement et de prise en charge médicale des personnes qui arrivent.

Le Conseil d'Etat a adopté en juin 2016 un règlement provisoire permettant la réquisition d'abris PC suite au refus de certaines communes de mettre le leur à disposition de l'Hospice général. Trois arrêtés de réquisition ont été adoptés en juillet 2016 par le Conseil d'Etat. La situation migratoire s'étant détournée, les réquisitions n'ont pas été actives.

ASSURER UN HÉBERGEMENT DÉCENT À LONG TERME

Les travaux de la task force sur l'hébergement des personnes migrantes issues de l'asile, instituée par le Conseil d'État en juin 2016, a abouti à l'obtention d'autorisations de construire pour 5 projets dans les communes de Genève, Lancy, Onex, Satigny et Thônex. Deux autres projets dans les communes de Vernier et Veyrier sont en cours d'élaboration. Les autorisations étant exécutoires nonobstant recours, les chantiers pourraient démarrer rapidement.



décrites. L'hospice général doit également pouvoir pallier la fermeture de plusieurs centres dans les années à venir. Par exemple, le centre d'Appia sera démolé en septembre 2017 pour faire place à un projet routier.

A l'exception de ceux de Satigny et de Lancy, tous les projets ont fait l'objet de recours. Un sujet d'inquiétude lorsque l'on sait que ces constructions sont nécessaires pour pouvoir fermer définitivement les abris PCI et accueillir les migrants dans des conditions humaines et



UNE PRIORITÉ : FERMER LES ABRIS

La hausse des arrivées a finalement été modérée durant le second semestre. Grâce à la création et à l'aménagement de lieux d'hébergement ainsi qu'à la recherche active de logements individuels*, il n'a pas été nécessaire d'ouvrir de nouveaux abris PCI. Au contraire, à partir de juillet, l'hospice général a pu diminuer progressivement le nombre d'hommes logés dans les structures souterraines et arrêter l'exploitation de deux d'entre elles au mois de septembre, ramenant à 7 le nombre d'abris opérationnels à fin décembre 2016.

L'institution entend poursuivre cet objectif en 2017 afin de sortir les 320 personnes qui étaient encore logées en abri PCI au 31 décembre 2016. L'institution a en effet toujours considéré ce type d'hébergement comme humainement insatisfaisant et beaucoup trop coûteux.

Coût mensuel
de l'hébergement
par personne (en francs)

| | |
|------------------|--------|
| Abri PCI | - 1433 |
| Centre collectif | - 664 |
| Individuel | - 519 |

En raison des coûts de surveillance, les abris PCI sont les hébergements les plus onéreux.

* En 2016, les efforts visant à conclure de nouveaux baux individuels avec l'État, les fondations immobilières de droit public et les règles privées ont permis la création de 156 places supplémentaires.

LIBÉRER DES PLACES DANS LE DISPOSITIF HÉBERGEMENT

À l'obtention d'un permis B, C ou ayant la nationalité suisse, le statut de requérant d'asile disparaît et donc également celui d'ayant droit de l'Aide aux migrants. Les personnes concernées ne devraient dès lors plus être logées dans le dispositif d'hébergement de l'Hospice général et chercher leur propre logement afin de libérer des places pour les nouveaux requérants d'asile et réfugiés qui arrivent. Malheureusement, la pénurie d'appartements à loyer bas ou modéré constitue un obstacle à cette importante étape vers l'intégration. Pour que ces personnes réussissent à se loger de manière indépendante, l'équipe de l'unité logement les accompagne dans leurs démarches.

Le nombre de personnes avec un permis B, C ou ayant la nationalité suisse sorties du dispositif d'hébergement de l'Hospice général est passé de 340 en 2015 à 457 cette année. La plupart des solutions de logement trouvées sont des appartements individuels loués par le biais de l'office cantonal du logement et de la planification foncière (29%) ou directement par les migrants eux-mêmes auprès des règles privées (23%) ou de la gérance immobilière municipale de la Ville de Genève (17%).

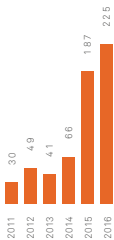


FOCUS SUR LES RMNA

Le nombre des requérants mineurs non accompagnés (RMNA) a quasiment triplé au second semestre 2015, plaçant l'Hospice général dans l'impossibilité de continuer à loger ces jeunes de 15-18 ans au sein de l'aile qui leur était réservée dans le centre d'hébergement collectif de Sacomex. L'institution a rapidement dû adapter et a décidé, moyennant des aménagements, de leur consacrer le tout nouveau centre d'hébergement collectif de l'Étoile à la Praille, initialement prévu pour des adultes et des familles.

Leur encadrement par des éducateurs a été largement renforcé afin d'offrir le meilleur suivi possible à l'ensemble de ces jeunes. Un travail conséquent avec tous les partenaires concernés vise à assurer une prise en charge médicale et psychologique adaptée aux jeunes qui le nécessitent.

Évolution du nombre de RMNA à Genève
Chiffres au 31.12 de chaque année



Le principal défi est de réussir l'intégration sociale et professionnelle de ces jeunes dont la plupart restera en Suisse. Pour cela, le dispositif cantonal mise sur l'apprentissage scolaire et les formations certifiantes qui sont les clés de l'emploi. Un projet allant dans ce sens est en cours d'élaboration avec les partenaires institutionnels dont notamment l'office cantonal de l'orientation et de la formation professionnelle.



INTÉGRER PAR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ET PAR LA SENSIBILISATION AU MODE DE VIE

Au vu du nombre important d'arrivées en 2015, l'Hospice général a progressivement augmenté son offre d'apprentissage du français en ouvrant des cours du soir. En 2016, ce sont 2'584 personnes qui ont suivi les cours de français (niveaux A1 et A2) avec un taux de réussite relativement élevé d'environ 70%.

Les modules de sensibilisation et d'information sociale sont quant à eux dispensés à toutes les personnes arrivant à Genève afin de les familiariser avec les us et coutumes, le mode de vie et la législation suisses. En 2016, 1'163 personnes ont suivi ces modules.

2'584

personnes ont
suivi des cours de
français en 2016

1'133

personnes ont
suivi des cours de
sensibilisation

INDISPENSABLES BÉNÉVOLES

Les migrants ont également pu bénéficier d'un grand mouvement de solidarité citoyenne autour des nombreux lieux d'hébergement : 9 collectifs d'accueil se sont constitués en 2016 dans les communes genevoises. Guidés par des travailleurs sociaux en intervention collective, ce sont en tout 400 personnes qui consacrent du temps pour dispenser des cours de français, organiser des ateliers de cuisine, des entraînements sportifs, des sorties ou partager des repas et des moments de convivialité. Les activités proposées au centre d'Appia (voir page 34) en sont un bon exemple.



FOISONNEMENT D'ACTIVITÉS AU CENTRE D'APPIA

Au cœur du quartier international de Genève, sur la commune de Pregny-Chambésy, le centre d'hébergement collectif d'Appia a été inauguré en avril 2016. Cet ancien immeuble de bureaux a été entièrement transformé pour accueillir 160 personnes. Priorité a été donnée aux hommes seuls en procédure qui séjournent depuis longtemps dans des abris de protection civile.

Bien que provisoire, ce bâtiment est équipé à chaque étage de douches, sanitaires, cuisines et réfectoires, mais il bénéficie également de deux salles de cours ou d'ateliers, deux salles de loisirs et une salle de musculation. L'encadrement est assuré par deux intendants sociaux et un travailleur social en intervention collective. Mais l'atout particulier d'Appia, c'est le bénévolat : dès les débuts de l'installation, de nombreux employés des organisations internationales voisines (OIM, OMS et BIT) se sont annoncés pour apporter leur concours.

Les choses n'ont été dès lors pas trainées ; profitant de cette impulsion, l'équipe d'encadrants a rapidement coordonné l'enthousiasme d'une quarantaine de bénévoles pour mettre en place une myriade d'activités qui font vivre

le foyer mais aussi son voisinage, permettant aux migrants de rencontrer des résidents genevois. Les collaborateurs des organisations internationales organisent des activités en fonction de leurs compétences, tout en mettant la priorité sur les ateliers de français. L'École internationale voisine apporte sa contribution en mettant des salles à disposition, les profs de gym donnent des cours de basket ou coachent les migrants qui souhaitent courir.

Cet encadrement d'un dynamisme exceptionnel fait plus qu'occuper les migrants, il leur donne l'occasion de se reconstruire, d'apprendre et de se sentir utiles. Ainsi, deux résidents d'Appia dispensent des cours d'arabe à des bénévoles intervenant dans le foyer. De même, une fois par semaine, des résidents ont été amenés à organiser un groupe *running* pour réaliser un footing hebdomadaire.

Ce centre collectif doit être rendu le 30 septembre 2017 pour laisser la place au chantier de la route d'accès au tunnel reliant le nouvel échangeur de l'autoroute. Mais l'aventure ne se terminera pas là et ce qui a été initié à Appia se reproduira ailleurs.

UNE SEMAINE À APPIA

Lundi

Avec l'aide de Christian, un professeur de gym, un cours de fitness adapté est donné aux migrants qui sont « marqués physiquement » par leur parcours.



Mardi

Florence, une bénévole qui a œuvré dans la « jungle de Calais », propose un cours de poterie.



Mercredi

Un groupe de migrants de la PC de Balevert vient profiter des installations du foyer et d'un cours de fitness organisé par Vincent, un bénévole.



Jeudi

L'association *finer peeces* offre un cours de méditation. Celui-ci est suivi par des migrants de la communauté sri lankaise.



Vendredi

C'est la journée des méromanes avec un apprentissage de la guitare concocté par Heber, bénévole, avec l'aide d'un résident du foyer.

« IL N'Y A PAS DE MURS ENTRE NOUS »

En mars 2016, les requérants d'asile sont allés à la rencontre de la population genevoise en exposant leurs portraits; le projet intitulé « il n'y a pas de murs entre nous » a constitué un moment clé de la participation de l'Hospice général à la Semaine contre le racisme. Très remarqué, l'événement s'inscrit dans la lutte contre les préjugés à l'encontre des migrants et donne une visibilité à une population souvent marginalisée.

Coordonné par une spécialiste en art-thérapie et soutenu par la Fondation *Inside Out* et le Bureau de l'intégration des étrangers (BIE), ce projet participatif a été porté par des requérants d'asile des centres d'hébergement collectif de Frank-Thomas et de Praille-Gavard ainsi que de l'abri de protection civile des Trois-Chêne.

Le 15 mars, une cinquantaine de migrants ont ainsi affiché sur le sol du Rond-Point de Plainpalais leurs portraits géants en noir et blanc. La réalisation de ces derniers avait été confiée à Mark Henley, photographe de presse, mondialement reconnu et lauréat de deux *Swiss Press Photo Award* en 2012 et 2014.

L'événement a été suivi d'une exposition à la Galerie La Cave, en Velle-Ville. Visitée par un très nombreux public, l'exposition rassemblait les portraits de Mark Henley mais également des photos prises par les migrants eux-mêmes.

Le vernissage a eu lieu le 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale.

Grâce à ce projet *Inside Out*, les requérants d'asile s'affichent dans l'espace public. 50 visages en grande dimension pour sortir de l'oubli, casser certaines idées préconçues et rappeler à tous l'humanité qui les habite.





ACTIVITÉS SENIORS

En lien permanent avec des retraités de tous les âges et le réseau associatif, l'équipe des activités seniors

- prévient l'isolement et favorise le maintien à domicile des aînés ;
- permet aux seniors de se ressourcer au cours de séjours de vacances ;
- lutte contre la solitude et promeut la solidarité en aidant à la création d'associations et de clubs d'aînés, selon le contrat de prestations 2014-2017 entre l'Hospice général et son département de tutelle (DEAS).

Perly a abouti à la création de nouvelles structures qui permettent aux personnes qui arrivent à la retraite de bénéficier d'offres en adéquation avec leurs besoins et leurs envies. Parallèlement, de nombreux seniors se sont engagés dans les associations solidaires comme celles venant en appui à l'accueil des migrants.

Face à des contraintes budgétaires grandissantes et afin de concentrer ses ressources sur ses missions prioritaires, l'institution a fait le choix de geler l'offre de séjours pour

Les domaines d'activités en lien avec les seniors sont en pleine mutation. L'allongement de la durée de vie induit une augmentation de cette population, comptant désormais deux, voire trois générations portées par des valeurs culturelles et des aspirations bien différentes, tels les baby-boomers, contemporains de mai 88. La palette de prestations doit ainsi pouvoir satisfaire un public complexe et très diversément réceptif, demandeur ou engagé dans des activités de groupe.

Ces évolutions ont ouvert la voie à une réflexion de fond sur le futur des activités de l'Hospice général menées en faveur des seniors, que ce soit au centre d'animation pour retraités (CAD), qui accueille plus de 70 associations différentes chaque année, ou dans les séjours de vacances proposés dans le canton de Vaud. Au CAD, l'institution leur offre la possibilité d'être acteurs du mieux-vivre ensemble en ayant une place essentielle dans l'élaboration du lien social, que ce soit auprès de leurs pairs, à travers les actions de proximité soutenues par le CAD ou par leur engagement dans les associations.

Au niveau opérationnel, l'année 2016 a vu le développement de plusieurs actions de solidarité menées par les seniors. Le travail entrepris par le biais du CAD dans les communes de Chêne-Bougeries et de

personnes âgées au Châlet Florimont à Gryon (VD) et de recenser ses prestations sur un seul établissement de vacances, la Nouvelle Roseraie à Saint-Légier, sur les hauts de Vevey.

En seconde moitié d'année, des réflexions ont débuté avec divers partenaires, notamment des représentants d'associations d'âinés, autour de la possibilité d'inscrire plus fortement l'offre de séjours en maison de vacances dans la politique globale de prise en charge des personnes âgées à Genève.



L'année 2016 a été marquée par les premiers effets des changements législatifs sur la répartition des tâches entre le canton et les communes. Le premier train de lois adopté comprend en effet le domaine des personnes âgées, ce qui impose à l'Hospice général de mener une réflexion sur le futur de ses activités en faveur de ce public. En parallèle, la révision en cours de la Loi sur le réseau de soins et le maintien à domicile vise à mieux définir les différentes offres pour les personnes âgées vivant à domicile et leurs proches.

RESSOURCES HUMAINES

ÉGALITÉ DES CHANCES

En 2016, pour la première fois, le nombre de femmes a dépassé celui des hommes dans les postes de cadres, alors que le nombre de collaboratrices a toujours été largement supérieur à celui des collaborateurs. L'Hospice général a en effet à cœur d'offrir des fonctions managériales aux femmes souhaitant prendre plus de responsabilités.

Plusieurs actions favorisant l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle ont contribué à cette augmentation telles que les temps partiels rendus également possibles pour les postes de cadres, l'horaire variable ou encore l'achat d'une semaine de vacances supplémentaire.

| Niveaux hiérarchiques | ♀ | ♂ | = |
|--|-----------|-----------|-----------|
| Haute direction | 4 | 2 | 6 |
| Cadres supérieurs avec encadrement | 8 | 12 | 20 |
| Cadres intermédiaires avec encadrement | 41 | 30 | 71 |
| Total cadres | 53 | 44 | 97 |

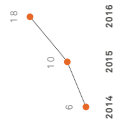
RESPONSABILITÉ SOCIALE

Le label « 1+ pour tous » qui récompense depuis 2013 l'engagement de l'Hospice général en tant qu'employeur socialement responsable symbolise, plus que jamais, une réalité pour l'institution. À compétences égales, elle s'attache en effet à privilégier les personnes en recherche d'emploi. Une démarche rendue possible grâce à une excellente collaboration avec l'office cantonal de l'emploi.

44%
48 demandeurs d'emploi engagés
soit près de la moitié des embauchés

L'Hospice général entend également privilégier la réinsertion. Ainsi, parmi les personnes qui font un stage au sein de l'Hospice général, 18 ont été engagées en 2016, un chiffre qui tend à augmenter année après année.

Evolution des engagements
après stages de réinsertion



ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT

Afin de s'assurer que les objectifs de la nouvelle stratégie *Inventer l'Hospice général de demain* soient bien compris et intégrés, qu'ils puissent se développer et se réaliser, un groupe de pilotage composé de cadres, de la direction ainsi que d'un membre du conseil d'administration a été instauré. Des indicateurs tant qualitatifs que quantitatifs ont été créés, qui permettent désormais de faciliter la transformation.

Un dispositif d'accompagnement des cadres a également été mis en place afin de leur permettre de passer de la posture du manager expert au manager leader suivant une logique basée sur la confiance et la délégation de responsabilités plutôt que sur le contrôle.

NOUVEAUX ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL

Les ressources humaines travaillent également à la conception de nouveaux espaces de travail : une réflexion sur l'environnement de travail qui a donné des premiers résultats au sein de l'équipe RH et qui sera progressivement appliquée à l'ensemble des secteurs dès 2017.

Ces changements concernent aussi bien l'aménagement des bureaux que la mobilité ou le télétravail. Ils ont pour but de flexibiliser les espaces de travail et, avec le travail à distance par exemple, de permettre de mieux équilibrer la vie professionnelle et la vie privée en diminuant les déplacements.

IMMOBILIER

Transversal par excellence, le service immobilier

- assure la gestion financière, administrative et technique d'un parc de 92 immeubles locatifs de rendement dont les revenus permettent d'assumer environ un quart des coûts de fonctionnement de l'institution ;
- gère les bâtiments abritant les activités de l'institution et administre le parc immobilier de trois fondations ;
- participe à la politique sociale de l'institution en mettant des appartements relais à disposition des bénéficiaires ;
- construit et rénove les lieux d'hébergement collectif de l'Aide aux migrants.



RIGOT : UN PROJET MODÈLE

Le service immobilier est chargé de la construction et de la rénovation des lieux d'hébergement de l'Aide aux migrants. Parmi les 7 grands projets en cours (voir carte p.29), celui du centre d'hébergement Rigot, en bordure de l'avenue de France en Ville de Genève, est exceptionnel à plus d'un titre.



Evolutif

Deux bâtiments de quatre étages sur rez-de-chaussée sont prévus pour accueillir 370 personnes. Constitué d'éléments préfabriqués, ils sont modulables et adaptables à différents profils de résidents. La population attendue n'ayant pas un profil type et pouvant rapidement varier au fil des arrivées, les architectes ont proposé des modules dans lesquels, par un jeu de portes coupe-feu, les appartements peuvent varier de 2, 3 ou 4 pièces.



Recyclable

Remplaçant le béton par le bois, les principes du recyclage ont été intégrés à toutes les échelles, même les fondations. Matériau à faible consommation d'énergie grise, le bois produit un minimum de déchets lors du démantèlement des bâtiments. Les modules sont démontables et réutilisables : ils peuvent être assemblés à moindre frais et de façon variable selon les sites disponibles.



Social

Le projet inclut un programme d'intégration avec des logements pour personnes à mobilité réduite au rez-de-chaussée ainsi que des locaux communs destinés à des activités de formation et de service pour les migrants, pouvant accueillir des animations de bénévoles et des associations. Une arcade commerciale accueillera une activité d'intégration en lien avec le public et des potagers urbains pourraient être exploités avec le voisinage.



Local

En partenariat avec l'État de Genève, le projet intègre la filière bois genevoise. Le bois de construction proviendra de la chaîne du canton, des pieux des fondations aux façades, bardées de planches de chêne.

RÉSULTATS FINANCIERS

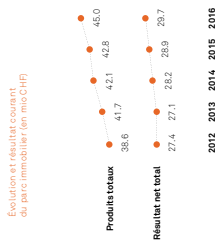
En 2016, l'Hoiprice généraux a acquis trois immeubles de catégorie populaire dans le quartier de la Jonction, accroissant le parc immobilier de rapport de 44 appartements et d'une dizaine de locaux et de parkings.

Compte de résultat

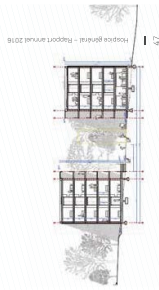
Avec l'acquisition des trois immeubles précédés, le résultat net s'est amélioré de 178'000 francs, pour s'établir à 28'745 millions en 2016, en augmentation de 854,000 francs par rapport à 2015. A périmètre égal, le résultat net augmente de 676'000 francs grâce à une légère baisse des charges et à une progression des loyers.

La progression des loyers est plus faible que les années précédentes. Elle atteint 1,3%, contre 1,5% en 2015 et 2,2% en 2014. Elle reste néanmoins intéressante compte tenu du tassement du marché observé depuis trois ans.

Les charges demeurent relativement stables avec une légère diminution de 1,4% pour les charges d'exploitation et de 3,17% pour les charges d'entretien et de rénovation.



Evolution et résultat courant de parc immobilier (en mioCHF)



L'HOSPICE GÉNÉRAL S'ENGAGE À PÉRENNISER LA CITÉ CARL VOGT

Particulièrement attachés aux immeubles des frères Honegger dans lesquels ils résident parfois depuis leur construction, les habitants de la Cité Carl Vogt dans le quartier de la Jonction peuvent se réjouir : l'Hospice général s'est engagé dans une opération de grande envergure pour la sauvegarde de cet ensemble genevois caractéristique de l'après-guerre, dont il est l'unique propriétaire.

Elaboré dans les années 50 au Maroc, le système très rationnel de préfabrication des frères Honegger consiste en petits éléments en béton dont les enveloppes alternent pléins et loggias ajourés sont devenues emblématiques de leur style. Leur préservation dans le cadre d'une mise aux normes énergétiques est une gageure.



L'institution a engagé une démarche inédite en sollicitant les réflexions de plusieurs groupes d'architectes et de spécialistes afin de proposer d'un éventail d'études allant de la prise en compte prioritaire des mesures énergétiques à celle de la conservation exemplaire du patrimoine.

Le résultat est à la hauteur des attentes. Le Groupe Norme Maroc, groupement de mandataires lauréat, réuni autour des bureaux CLM architectes et MSV architectes urbanistes, a su proposer le compromis le plus intéressant pour concilier au mieux les différentes contraintes, en particulier conserver les éléments clés de l'architecture des bâtiments, tout en veillant à ménager autant que possible les locataires. L'ensemble des travaux, portant sur l'enveloppe, les installations techniques, les communs et les aménagements extérieurs, améliorera à terme considérablement l'environnement et le confort des locataires.

La rénovation des bâtiments devrait débuter en 2018 (sous réserve du délai nécessaire à l'obtention de l'autorisation de construire). Prévue sur deux ans et demi, celle-ci se déroulera en deux étapes sur les cinq barres d'immeubles totalisant 4.50 logements.

À la fin de l'année, l'Hospice général a organisé cinq séances d'information dans une arcade du boulevard Carl-Vogt afin d'informer les

habitants sur le projet général, les mesures prises pour limiter au maximum les nuisances inhérentes à ce type de chantier et répondre à leurs questions. Ces séances ont suscité une forte participation des locataires et permis des échanges constructifs. Associés à ce projet, les représentants de l'association des habitants de la Jonction, du comité Honegger et de l'association 60 x 60 étaient aussi présents.



| | Comptes au 31.12.2016 | Budget 2016 | Comptes au 31.12.2015 | Ecart 2016/2015 |
|---|--------------------------|----------------|--------------------------|--------------------|
| Fonctionnement (chiffres clés en mio CHF) | | | | |
| Prestations nettes Action sociale | (284.8) | (285.0) | (286.0) | (18.8) |
| Dossiers financiers (moyenne annuelle) | 12 336 (329.1) | 12 200 (322.1) | 11 574 (308.2) | 7% |
| Prestations brutes aide sociale | 38.9 | 32.4 | 36.8 | 3.0 |
| Remboursements / avances (AI, SPC, chômage) | 4.5 | 4.7 | 5.4 | (1.0) |
| Facturations tiers publics et ayants droit | (42.3) | (45.7) | (32.0) | (10.3) |
| Prestations nettes Aide aux migrants | | | | |
| Dossiers asile (moyenne annuelle) | 4 009 (114.4) | 4 325 (111.6) | 3 769 (86.7) | 19% |
| Prestations brutes asile | 63.1 | 56.2 | 44.8 | 18.3 |
| Prise en charge forfaits SEM* | 9.0 | 9.8 | 9.9 | (0.9) |
| Facturations tiers publics et ayants droit | (32.1) | (330.7) | (288.0) | (29.1) |
| Total prestations aux ayants droit | 327.1 | 305.9 | 298.0 | (29.1) |
| Subvention prestations État GE | 330.9 | 305.9 | 298.2 | 32.7 |
| Subvention prestations | (3.8) | - | (0.2) | (-3.6) |
| Part de subvention prestations complémentaires ou à restituer | | | | |
| 1 - Résultat prestations | 0.0 | (24.8) | 0 | 0 |
| Fonctionnement Hospice général | (78.2) | (83.0) | (78.5) | 0.4 |
| Charges de personnel | (112.8) | (115.4) | (109.5) | (3.3) |
| Charges d'exploitation | (17.3) | (16.6) | (17.0) | (0.3) |
| Subventions hors État (forfaits SEM*, subv. invest.) | 17.8 | 17.7 | 15.4 | 2.4 |
| Autres produits (pensions, ventes diverses,...) | 4.3 | 2.7 | 3.6 | 0.7 |
| Résultat immobilier | 28.7 | 28.5 | 28.9 | 0.9 |
| Subvention fonctionnement État GE | 78.0 | 83.0 | 78.4 | 0.4 |
| 2 - Résultat fonctionnement | (0.2) | (5.0) | (0.1) | (0.1) |
| 3 - Réévaluation parc immobilier | 3.6 | 76.0 | 76.0 | (72.4) |
| Résultat net Hospice général | 3.4 | (20.8) | 75.9 | (72.5) |

* Secrétariat d'Etat aux migrations

L'Hospice général clôt ses comptes avec un résultat net de 3.4 millions de francs, dû à l'évaluation annuelle de son parc immobilier. Le résultat d'exploitation doit être analysé autour de trois axes distincts :

1. Résultat prestations = CHF

Total des prestations versées = 327.1 millions, couverts à 100% par la subvention de l'État GE
En augmentation de 10% ou 29.1 millions de francs par rapport à 2015, les prestations nettes aux ayants droit de l'Hospice général s'élevaient à 327.1 millions. Elles ont été couvertes par une subvention élastique initiale de 305.9 millions, complétée par un crédit supplémentaire de 25 millions de francs. Un solde non dépensé de 3.8 millions sera restitué à l'État.

Prestations Action sociale = 284.8 millions versés, soit +18.8 millions par rapport à 2015

En 2016, le nombre de dossiers suivis à l'action sociale a continué d'augmenter (+535 dossiers, soit +4.5% entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, ou +7% en moyenne). Les prestations versées ont augmenté dans les mêmes proportions.

A noter une augmentation des montants de remboursements (+8% liée à l'amélioration du taux de remboursement des créances des ayants droit).

Prestations Aide aux migrants = 42.3 mio (charge canton), soit +10.3 millions par rapport à 2015

Si les arrivées de migrants se sont nettement ralenties en 2016, le dispositif asile de l'institution s'est stabilisé à son niveau historique le plus haut.

En moyenne, le nombre de personnes suivies dans le dispositif a ainsi augmenté de +18%, induisant une augmentation de +27.6 millions des prestations d'assistance et d'hébergement de ces populations. Les prises en charges fédérales (forfaits SEM*), structurellement insuffisantes, augmentent aussi de +18.3 millions, mais laissent un déficit croissant à charge du canton de +10.3 millions.

2. Résultat fonctionnement = CHF -0.2 million

Les charges de fonctionnement de l'Hospice général s'élevaient à CHF 130.1 millions, en augmentation de 3% par rapport à 2015 (essentiellement suite à l'adaptation de la dotation en personnel pour l'aide aux migrants). Cette hausse est compensée par celle des recettes propres (résultat immobilier, subventions en provenance du SEM*) laissant un solde net de fonctionnement de CHF 78.2 millions, en baisse de 0.4 million par rapport à 2015. Ce solde est quasi totalement couvert par la subvention de fonctionnement de l'État (CHF 78 millions) induisant une légère perte de 0.2 million, qui sera compensée en fin de mandat par le recours à la réserve conjoncturelle (CHF 12.1 millions à fin 2016).

3. Écart d'évaluation immobilier annuel = CHF +3.6 millions

Selon les normes IPSAS, l'évaluation à la valeur de marché des actifs immobiliers de rendement a lieu chaque année et concerne l'ensemble des objets (immuables et terrains). Elle induit un résultat dit « de réévaluation », exclusivement comptable et sans contrepartie de trésorerie, qui reflète l'évolution de la valeur du parc sur l'exercice.

En 2016, un report externe a procédé à l'évaluation détaillée de l'ensemble des objets. Le résultat d'évaluation reste positif mais en forte baisse par rapport à 2015. Cela met en évidence le caractère, également constaté en Suisse, entre un marché immobilier encore soutenu (valeur d'achat des objets élevée) et un contexte de baisse globale des rendements et des états locatifs ciblés à moyen terme.

Résultat net Hospice général = CHF +3.4 millions

BILAN 2016

| Actif | 31.12.2016 KCHF | 01.01.2016 KCHF |
|--|--------------------|--------------------|
| Actif courant | | |
| Liquidités | 1 945 | 1 496 |
| Caisse | 46 | 75 |
| CP Prestations | 936 | 1047 |
| Banques (BCGE) | 963 | 374 |
| Débiteurs | 25 706 | 23 192 |
| Débiteurs fonctionnement | 6 242 | 6 988 |
| Débiteurs prestations - garants et organismes publics | 18 357 | 15 500 |
| Débiteurs prestations - ayants droit | 1 107 | 703 |
| Actifs transitoires | 26 912 | 25 041 |
| Produits à recevoir | 5 187 | 4 763 |
| Charges payées d'avance | 21 726 | 20 378 |
| Stocks | | |
| Total de l'actif courant | 54 562 | 49 729 |
| Actif non courant | | |
| Immobilisations financières | 37 877 | 37 622 |
| Créances ayants droit de l'action sociale à long terme | 13 864 | 11 120 |
| Avances AI/SPC | 22 169 | 24 612 |
| Autres immobilisations financières | 1 824 | 1 889 |
| Immobilisations incorporelles | 1 223 | 1 080 |
| Licences | 552 | 523 |
| Développements informatiques | 670 | 557 |
| Immobilisations corporelles | 52 921 | 48 817 |
| Immuebles d'exploitation | 50 670 | 47 139 |
| Matériel, mobilier, véhicules, informatique | 2 250 | 1 678 |
| Immuebles de rapport et terrains | 898 471 | 882 346 |
| Terrains et droits de superficie | 53 874 | 53 224 |
| Immuebles de rapport | 844 597 | 829 122 |
| Actifs affectés | 14 388 | 14 799 |
| Total de l'actif non courant | 1 004 989 | 984 664 |
| Total de l'actif | 1 059 452 | 1 034 392 |

| Passif | 31.12.2016 KCHF | 01.01.2016 KCHF |
|---|--------------------|--------------------|
| Fonds étrangers | | |
| Passifs courants | | |
| Dettes à court terme (fournisseurs, créanciers) | 2 701 | 2 843 |
| Dettes financières à court terme | 88 104 | 82 173 |
| Passifs transitoires | 20 056 | 19 048 |
| Total des passifs courants | 111 860 | 104 065 |
| Passifs non courants | | |
| Dettes à long terme | 170 968 | 157 016 |
| Emprunts hypothécaires et crédits de construction | 167 398 | 154 388 |
| Autres fonds étrangers | 3 469 | 2 628 |
| Provisions | 575 | 1 019 |
| Subventions d'investissement | 2 910 | 2 023 |
| Fonds | 15 913 | 16 405 |
| Fonds affectés | 14 398 | 14 799 |
| Dons et legs affectés | 14 39 | 1 530 |
| Fonds divers | 76 | 76 |
| Total des passifs non courants | 190 766 | 176 462 |
| Total des fonds étrangers | 302 126 | 280 527 |
| Fonds propres | | |
| Fortune | 756 251 | 752 767 |
| Résultat de l'exercice | -163 | -88 |
| Réserve HLM | 1 238 | 1 186 |
| Total des fonds propres | 757 326 | 753 865 |
| Total du passif | 1 059 452 | 1 034 392 |

FONDS ET DONATEURS

UN GRAND MERCI A NOS PARTENAIRES

L'Hospice général est sensible à la générosité et à la solidarité que les donateurs manifestent envers les bénéficiaires de l'institution. Quel qu'en soit le montant, toute contribution permet à l'Hospice général de compléter sa mission auprès des personnes qu'il aide : enfants, adultes ou seniors. Les dons sont intégralement affectés à cette aide directe.

L'Hospice général tient à remercier vivement celles et ceux qui ont apporté leur appui cette année encore. Donateurs individuels, fonds,

fondations, entités étatiques, associations, entreprises et autres donateurs, leurs dons ont permis à l'institution d'apporter une aide collective ou ciblée à des bénéficiaires dans des situations particulières.

L'institution remercie également chaleureusement l'ensemble des personnes qui ont fait un don en nature et celles et ceux qui ont donné de leur temps en tant que bénévole.

DONS AFFECTÉS À DES ACTIONS COLLECTIVES EN FAVEUR DES BÉNÉFICIAIRES

Entités étatiques

Commune de Bardonnex
Commune de Céligny
Commune de Choulex
Commune de Colley-Bossey
Commune de Collonge-Bellerive
Commune de Genthod
Commune de Meinier
Commune de Presinge
Commune de Puplinge
Commune de Troinex
Commune de Vandœuvre
Etat de Genève - BIE

Fonds/Fondations

Bureau central d'aide sociale (BCAS)
Children Action
Fondation Hans Wilsdorf
Fondation Saint-Charles

Autres organismes donateurs

ECG Henri-Dunant (Élèves)
Centre de commerce international - ITC
Ladies Lunch
OMC/WTO
Parascolaire Meyrin GIAP
Rotary Club de Genève Sud
Rotary Club Genève

Entreprises

Banque Cantonale de Genève
Brollett SA
Edouard Brun & Cie
Ingénieur Conseil Scherler SA
OS Objectif Sécurité SA
Régie du Rhône
Richemont International SA
Simon Borgé Toitures SA
Vulliez SA

Donateurs privés (anonymisés)

Total des dons affectés à des actions collectives en faveur des bénéficiaires = CHF 594'673.-

DONS AFFECTÉS À DES ACTIONS INDIVIDUELLES EN FAVEUR DES BÉNÉFICIAIRES

Associations

Association Appuis Aux Aînés
Croix-Rouge genevoise
Pro Infirmis

Entités étatiques

Bureau Central d'Aide Sociale
Commune de Plan-Les-Quates
Ville de Carouge
Ville de Chêne-Bougeries
Ville de Genève
Ville de Vernier
Ville du Grand-Saconnex

Fonds/Fondations

Fondation Hans Wilsdorf
Fondation Héléne & Victor Barbour
Fondation la Passiflore
Fondation Suisse de La Chaîne du Bonheur
Fondation Trembley Tolot
Fonds de solidarité pour la mère et l'enfant
Fonds Jeunesse-Santé
Fonds Social

Autres organismes donateurs

Ligue suisse des femmes catholiques
Secours Suisse d'Hiver

Total des dons affectés à des actions individuelles en faveur des bénéficiaires = CHF 914'287.-

Pour faire un don : IBAN CH37 09 00 0000 14 64 2899 4 ou www.donsahg.ch

FOCUS SUR UNE ACTION SOLIDAIRE : LES ENFANTS DE MEYRIN CONSTRUISENT LA SOLIDARITE



La solidarité n'a pas d'âge. Emus par le sort du petit Aydan, décédé lors de son passage vers la Grèce en automne 2015, des enfants de Meyrin ont voulu « faire quelque chose ». Une vente d'objets et de pâtisseries au marché de Noël leur a rapporté environ CHF 600.-, somme qu'ils ont décidé de consacrer aux enfants du centre de Feuillasse, estimant « qu'il aussi on peut aider les réfugiés ». Pour sceller cette solidarité, le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) et le centre de Feuillasse ont organisé au jardin alpin la construction d'un chalet en réplique des amitiés.

Hospice général – Rapport annuel 2016

INSTANCES DIRIGEANTES

Les instances dirigeantes sont composées des membres du conseil d'administration et des membres de la direction dont la liste figure dans les tableaux ci-dessous. Leur rémunération est fixée selon les conditions légales et statutaires

de droit public. Aucune rémunération n'est accordée à des membres proches de la famille des principaux dirigeants. Aucun prêt individuel n'est accordé aux principaux dirigeants ou à un membre proche de leur famille.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DECEMBRE 2016

| Noms & prénoms | Élection par |
|------------------------------------|---|
| Martin-Achard Pierre (Président) | Conseil d'État |
| Apothéloz Thierry (Vice-Président) | Communes genevoises |
| Bavaud Christian | Grand Conseil |
| Berthiat Eric | Conseil d'État |
| Fischer Fabienne | Communes genevoises |
| Florinetti Sophie | Grand Conseil |
| Grod Bernard | Conseil d'État |
| Huber Christian | Conseil d'État |
| Vifian Anne | Personnel de l'Hospice général |
| Mudry Nadine (voix consultative) | Département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé |

Rémunération et dettes de présences

Revenue bruts du conseil d'administration hors représentants du personnel et du DEAS non rémunérés : CHF 227'762.-
Rémunération président: CHF 1'20'000.-

LISTE DES MEMBRES DE LA DIRECTION AU 31 DECEMBRE 2016

| Noms & prénoms | Fonction |
|--------------------------|--|
| Grod Christophe | Directeur général |
| Zellweger-Monin Renée | Secrétaire générale |
| Daniel Merkelbach Ariane | Directrice de l'Aide aux migrants |
| Mathieu Rémy | Directeur des finances et exploitation |
| Praz-Dessaimoz Yasmine | Directrice de l'Action sociale |
| Staufier Spühler Anais | Directrice des ressources humaines |

Rémunérations sur la base des barèmes / grille salariale de l'Etat

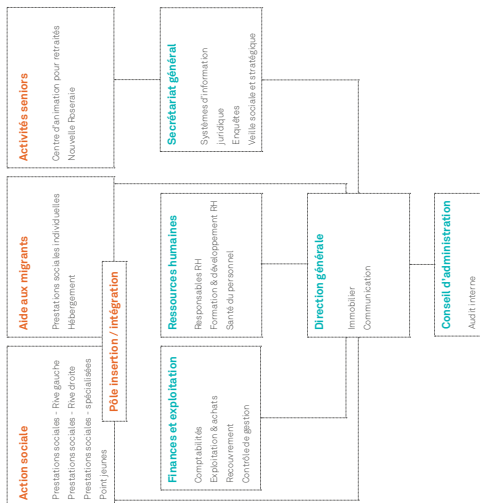
Traitements bruts des membres de la direction : CHF 1'162'943.-

Autres membres de la direction

Friederich Laurence Directrice du service immobilier
Nouspikel Anne Chef de service communication
Veza Roland Chef du service des systèmes d'information



ORGANIGRAMME AU 31.12.2016



Mieux vivre ensemble à Genève

hospicegeneral.ch





TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|--------------|---|-----------|
| I. | INDICATEURS DU MANDAT DE PRESTATIONS..... | 3 |
| 1.1. | Action sociale – politique C03 | 3 |
| 1.2. | Aide aux migrants – politique C05..... | 3 |
| II. | ACTION SOCIALE | 4 |
| 2.1. | Aide Sociale..... | 4 |
| 2.2. | Caractéristiques sociodémographiques | 8 |
| 2.3. | Entrées et sorties de l'aide sociale | 12 |
| 2.4. | Dossiers clos et motifs de sortie..... | 13 |
| 2.5. | Durée d'aide des dossiers actifs | 15 |
| 2.6. | Service de réinsertion professionnelle (SRP)..... | 16 |
| 2.7. | Mesures et activités de réinsertion | 18 |
| 2.8. | Point Jeunes | 19 |
| 2.9. | Logement – Action sociale | 20 |
| III. | AIDE AUX MIGRANTS..... | 21 |
| 3.1 | Tableau récapitulatif | 21 |
| 3.2 | Caractéristiques sociodémographiques des migrants | 22 |
| 3.3 | Dispositif d'hébergement | 25 |
| 3.4 | Accompagnement social et intégration | 27 |
| IV. | ACTIVITES SENIORS | 28 |
| 4.1 | Maison de vacances pour seniors | 28 |
| 4.2 | Centre d'animation pour retraités (CAD) | 28 |
| V. | SERVICE DES ENQUÊTES | 29 |
| VI. | SERVICE JURIDIQUE..... | 30 |
| VII. | FINANCES ET EXPLOITATION..... | 31 |
| 7.1 | Gestion des fonds affectés, dons, legs et successions..... | 31 |
| 7.2 | Service du recouvrement..... | 32 |
| 7.3 | Service Exploitation et Achats | 33 |
| 7.4 | Côûts moyens des prestations | 34 |
| VIII. | RESSOURCES HUMAINES | 35 |
| 8.1 | Evolution des postes fixes et auxiliaires | 35 |
| 8.2 | Informations générales – collaborateurs | 36 |
| IX. | PARC IMMOBILIER | 37 |
| X. | ANNEXE : DONNEES RELATIVES AU MARCHÉ DU TRAVAIL..... | 38 |

I. INDICATEURS DU MANDAT DE PRESTATIONS

1.1. Action sociale – politique C03

| | Réalisé | | Valeurs cible | | FLAG |
|--|-----------|-----------|---------------|-----------------|------|
| | 2015 | 2016 | 2016 | 2017 fin Mandat | |
| Durée moyenne de prise en charge (dossiers clos) | 28 MOIS | 30 MOIS | 22 MOIS | 20 MOIS | ↗ |
| Nbre de sorties (moyenne mensuelle en dossiers - décalage 6 mois) | 289 | 293 | 300 | 330 | ↗ |
| Proportion des personnes qui perçoivent un revenu du travail (Base : Nb dossiers financiers) | 14.9% | 14.9% | 16% | 18% | → |
| Motif de sorties : proportions des sorties pour motif d'acquisition de revenu | 40% | 39% | 36% | 40% | ↘ |
| Proportion des dossiers réouverts après sortie durant 6 mois au moins (Taux de retour sur 5 ans) | 30% | 29% | 30% | 28% | ↘ |
| Proportion de bénéficiaires âgés de 18 à 25 ans non-révolus (<i>dossiers LIASI au 31.12</i>) | 11% | 11% | 11% | 13% | → |
| Coût annuel de l'accompagnement socio-administratif d'un dossier (= charges salariales de la fonction / dossiers tous) | 4'161 CHF | 3'929 CHF | 4'500 CHF | 4'500 CHF | ↘ |

1.2. Aide aux migrants – politique C05

| | Réalisé | | Valeurs cible | | FLAG |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|------|
| | 2015 | 2016 | 2016 | 2017 fin Mandat | |
| Durée moyenne d'hébergement des ayants droit (Permis N & F, Aide d'urgence, Réfugiés statutaires) | 3 ANS ET 6 MOIS | 3 ans et 7 mois | 4 ans et 4 mois | 4 ans et 2 mois | ↗ |
| Nombre de sorties (moyenne mensuelle en personnes) | 111 | 134 | 110 | 115 | ↗ |
| Proportion des migrants indépendants ou partiellement assistés (base : moyenne annuelle) | 19% | 14% | 22% | 25% | ↘ |
| Taux d'occupation du dispositif d'hébergement collectif | 97% | 85% | 95% | 95% | ↘ |
| Taux d'occupation du dispositif d'hébergement individuel | 100% | 98% | 99% | 99% | ↘ |
| Coût annuel de l'accompagnement socio-administratif d'un dossier (= charges salariales de la fonction / dossiers tous) | 6'919 CHF | 6'850 CHF | 8'200 CHF | 8'000 CHF | ↘ |

II. ACTION SOCIALE

2.1. Aide Sociale

Cinq ans de LIASI

Contexte légal 2012-2016

En 2012, entrée en vigueur de deux changements législatifs relatifs à l'aide sociale, dans le canton :

LIASI, entrée en vigueur le 1^{er} février 2012 ; interruption de l'octroi de nouvelles prestations au barème du RMCAS (plus d'entrées à l'aide sociale pour ce type de prestation, régime transitoire pour les personnes déjà enregistrées jusqu'en 2014).

« Loi modifiant la loi sur les prestations cantonales complémentaires (LPCC - 'PC familles') », entrée en vigueur au 1^{er} novembre 2012.

Définitions : statistiques de gestion / statistique annuelle

Les **statistiques de gestion** indiquent chaque mois le nombre de dossiers avec prestation financière.

La **statistique annuelle** de l'aide sociale concerne tous les dossiers et bénéficiaires ayant touché au moins une prestation financière au cours de l'année, quelle que soit la durée d'aide. Cette statistique présente un **volume d'activité sur l'année**, conformément aux définitions de l'Office fédéral de la statistique (OFS) dans le cadre de la **Statistique suisse de l'aide sociale**.

Par définition, les données mensuelles de gestion et la statistique annuelle de l'aide sociale ne sont pas strictement comparables à cause de la temporalité différente des relevés.

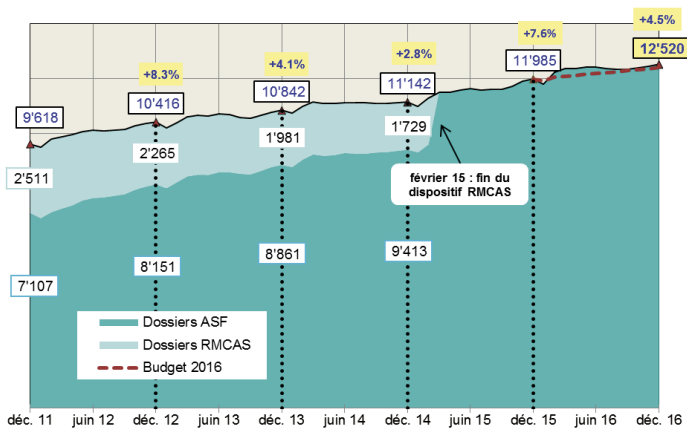
Tableaux récapitulatifs

T - 1 Evolution du nombre de dossiers financiers, situations en fin d'année, 2012 - 2016

Nombre de dossiers et de bénéficiaires, avec prestations financières, actifs au 31.12 de chaque année

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | Variation 2012-2016 |
|--|--------|--------|--------|--------|--------|---------------------|
| Nombre de dossiers <i>variation annuelle</i> | 10'416 | 10'842 | 11'142 | 11'985 | 12'520 | + 20% |
| | | 4% | 3% | 8% | 4% | |
| Nombre de bénéficiaires <i>variation annuelle</i> | 17'753 | 17'892 | 18'270 | 19'486 | 20'425 | + 15% |
| | | 1% | 2% | 7% | 5% | |

Evolution des dossiers financiers de l'Action sociale



T - 2 Evolution 2012-2016 du nombre de dossiers et de bénéficiaires, en volume d'activité annuelle

Nombre de dossiers ayant reçu au moins une prestation financière pendant l'année, quelle que soit la durée d'aide, y compris des dossiers clos (selon la définition de la statistique OFS)

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | Variation 2012-2016 |
|---|--------|--------------|--------------|--------------|----------------------|---------------------------------|
| Statistique annuelle 'en volume' de dossiers traités <i>variation annuelle</i> | 13'768 | 14'483 5% | 14'889 3% | 15'653 5% | 16'419 5% | + 19% |
| Nombre de <u>bénéficiaires</u> en volume <i>variation annuelle</i> | 23'623 | 24'089 2% | 24'288 1% | 25'311 4% | 26'435 4% | + 12% |
| Nombre de personnes par dossier | 1.72 | 1.66 | 1.63 | 1.62 | 1.61 | |
| Taux d'aide sociale OFS ¹ | 5.3 | 5.4 | 5.4 | 5.5 | 5.6 <i>estimé</i> | L'OFS publiera ce taux fin 2017 |

Nouveaux dossiers

| | | | | | | |
|--|-------|--------------|--------------|---------------|--------------|------|
| Nombre de nouveaux dossiers <i>variation annuelle</i> | 3'851 | 3'697 -4% | 3'666 -1% | 4'076 +11% | 4'198 +3% | + 9% |
| <i>Moyenne mensuelle</i> | 321 | 308 | 306 | 340 | 350 | |
| Taux de retour après 5 ans | 28% | 27% | 30% | 30% | 29% | |
| Durée d'indépendance, en mois | 23 | 21 | 21 | 21 | 22 | |

Dossiers clos ²

| | | | | | | |
|--|---------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------|
| Nombre de dossiers clos <i>variation annuelle</i> | 3'156 | 3'254 3% | 3'340 3% | 3'430 3% | 3'517 3% | + 11% |
| <i>Moyenne mensuelle</i> | 263 | 271 | 278 | 286 | 293 | |
| <i>Durées d'aide / médiane</i> | 10 mois | 13 mois | 13 mois | 16 mois | 15 mois | |
| <i>Durées d'aide / moyenne</i> | 22 mois | 24 mois | 24 mois | 28 mois | 30 mois | |
| part de dossiers clos dans les 3 mois | 25% | 22% | 22% | 18% | 19% | |
| part de dossiers clos dans les 11 mois | 55% | 47% | 46% | 42% | 44% | |
| Sorties pour motif "amélioration économique, emploi" | 40% | 38% | 41% | 40% | 39% | |

Répartition selon la classe d'âges

| | | | | | | |
|--|-------|-------|-------|-------|-------|--|
| Part de titulaires de dossier âgés de 18 à 25 ans | 14% | 14% | 14% | 14% | 15% | |
| Part de titulaires de dossier âgés de 50 ans ou plus | 25% | 26% | 28% | 29% | 29% | |
| Part de titulaires qui perçoivent un revenu du travail | 17.5% | 15.6% | 15.4% | 14.9% | 14.9% | |

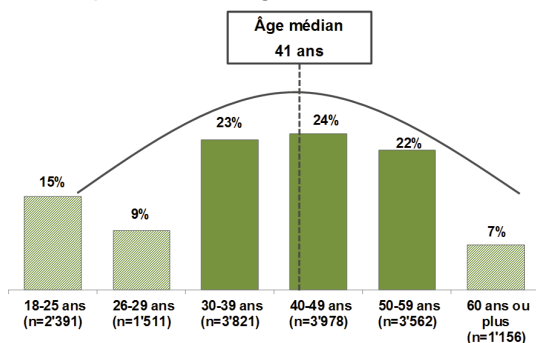
¹ Rapport entre le [nombre total de bénéficiaires + les «personnes admises provisoirement depuis plus de 7 ans»] et la [population résidente selon la définition OFS (STATPOP de l'année d'avant)].

La population du canton de Genève en 2015, qui servira de base au calcul du taux d'aide sociale 2016, connaît une croissance importante. Ce taux sera publié par l'OFS fin 2017.

² Dans la période «transitoire» du RMCAS (2012-2014), seuls les dossiers réellement clos (sortis du dispositif HG) sont comptés; les dossiers du « RMCAS transitoire » transférés à l'Aide sociale au sens strict ne sont pas considérés comme clos.

2.2. Caractéristiques sociodémographiques

G - 1 Répartition selon l'âge des titulaires de dossiers LIASI, 2016

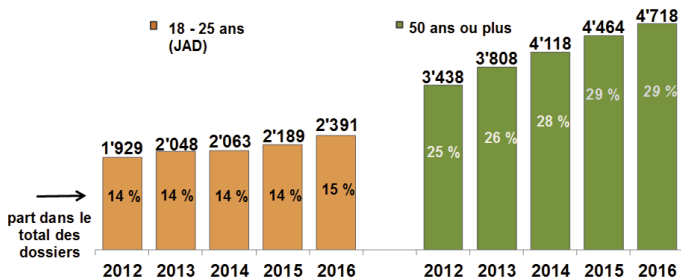


Commentaire

L'âge moyen et l'âge médian des titulaires de dossier est le même chaque année (2012-2016) ; il passe de 40 ans en 2012 à 41 ans en 2016.

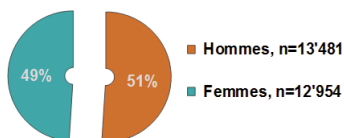
G - 1 bis Evolution du nombre de dossiers dont le titulaire est « Jeune adulte » ou âgé de « 50 ans ou plus », 2012 - 2016

Comme pour l'ensemble des dossiers, le nombre de dossiers de titulaires âgés de '18 à 25 ans' (Jeunes adultes, JAD) augmente chaque année (voir tableau récapitulatif) ; cependant leur part reste stable (autour de 14%) tandis que la part des dossiers de titulaires âgés de '50 ans ou plus' augmente, reflet de la démographie vieillissante et d'une insertion professionnelle qui devient un défi dès la quarantaine pour les personnes à l'aide sociale en recherche d'emploi.



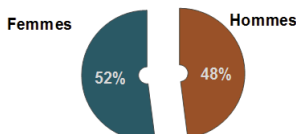
G - 2 Répartition du total des bénéficiaires selon le sexe et comparaison avec la répartition dans le canton, 2016

Total des bénéficiaires* d'aide sociale 2016, n= 26'552



* Titulaires de dossier et les autres membres du dossier

Population résidente du canton en 2015**



** prochaine mise à jour mars 2017

G - 3 Répartition selon le Type de ménage, 2016

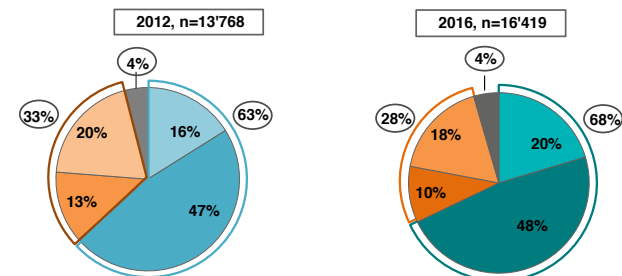
Plus de deux tiers des dossiers sont constitués d'une seule personne (68%), une part en augmentation sur la période 2012-2016 et qui s'observe également sur l'ensemble des dossiers d'aide sociale en Suisse, reflet d'une société où les ménages d'une personne augmente. Ce phénomène est amplifié à Genève par l'introduction de la loi 'PC familles'¹, en soutien aux familles « *working poor* » ; entre 2012 et 2016, la part des familles avec enfant-s a diminué (de 33% à 28% du total des dossiers).

La monoparentalité reste un facteur de risque pour l'aide sociale. Bien que leur part soit en légère baisse (18% des dossiers en 2016), le nombre de ces dossiers est en progression : 2'697 en 2012 ; 2'880 en 2016. Ils restent surreprésentées par rapport à leur part dans les ménages du canton, qui est de 10%.

Ceci n'est pas le cas pour les couples avec enfant-s qui constituent 10% des dossiers d'aide sociale mais 28% des ménages du canton.

Observations

- La part des dossiers dont le titulaire est « seul mais ne vit pas seul » augmente de façon plus importante (de 16% en 2012 à plus de 20% en 2016) que celle des titulaires « seuls, vivant seuls », dont la part est relativement stable entre 2012 et 2016.
- 38% des titulaires de dossier « seuls mais qui ne vivent pas seuls » sont des Jeunes adultes (18-25 ans) ; parmi eux 78% vivent chez leur-s parent-s.
- 92% des titulaires de ménages monoparentaux sont des femmes.
- 64% des titulaires de dossiers « seuls, vivant seuls » sont des hommes.
- 50 % des titulaires de dossiers « seuls, vivant seuls » sont âgés de 45 ans ou plus.



| | 2012 | 2016 |
|--|-------------|--------------|
| ■ Dossiers concernant une personne, dont | 8'696 (63%) | 11'148 (68%) |
| ■ Personnes 'ne vivant pas seules' | 2'200 | 3'346 |
| ■ Personnes vivant seules | 6'496 | 7'802 |
| ■ Familles avec enfant-s, dont | 4'427 (33%) | 4'533 (28%) |
| ■ Couples avec enfant-s | 1'730 | 1'653 |
| ■ Familles monoparentales | 2'697 | 2'880 |
| ■ Couples sans enfant | 645 (4%) | 738 (4%) |

La définition du titulaire « seul dans le dossier, ne vivant pas seul » recouvre deux types de situations :

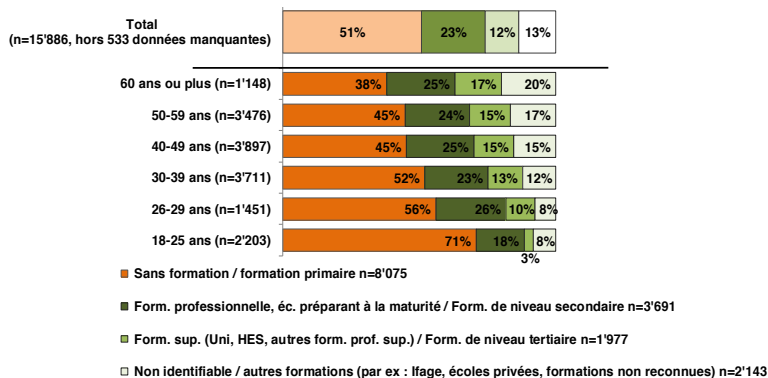
- **Communauté de majeurs** : titulaire de dossier et son groupe avec lien familial.
- **Cohabitant** : toute personne vivant avec le titulaire d'un dossier, hors lien familial.

(Articles 10 et 11 RIASI).

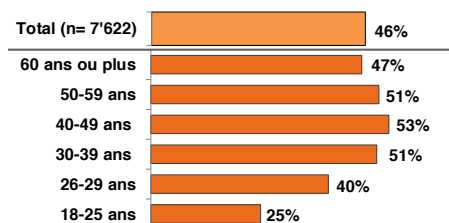
¹ Voir page 4 « contexte légal ». Depuis 2012, année de l'entrée en vigueur de la LIASI, la prise en compte des dossiers du « RMCAS transitoire », ainsi que la prise en charge des familles « *working poor* » par le SPC, influence à la fois la répartition par types de ménage, la répartition par classes d'âges, et les médianes de durées d'aide, que ce soit pour les dossiers clos ou pour les dossiers actifs.

G - 4 Répartition selon le niveau de formation achevée le plus élevé et la classe d'âges, 2016

Dans un canton, où plus du tiers de la population résidente âgée de '15 ans ou plus' est enregistrée avec un niveau de formation achevée de type « tertiaire » (HES ou Université), le constat que plus de la moitié des titulaires de dossiers d'aide sociale sont « sans formation achevée », en fait une problématique majeure. Les titulaires de dossiers les plus âgés apparaissent mieux formés que les plus jeunes. Il peut cependant s'agir de formations qui ne sont plus en adéquation avec le marché de l'emploi ou de personnes ayant été éloignées trop longtemps du marché du travail, à des âges où l'insertion par l'emploi est devenue un défi. Une part importante de jeunes adultes sont « sans formation achevée », bien que dans une période de la vie où l'on est fréquemment encore en formation.



G - 5 Répartition des titulaires de dossiers enregistrés avec une ou plusieurs dettes par classes d'âges, 2016



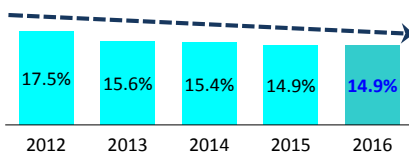
Commentaire

L'endettement est, avec l'absence de formation, la problématique la plus importante enregistrée dans les dossiers d'aide sociale. En 2016, 46% des dossiers sont concernés.

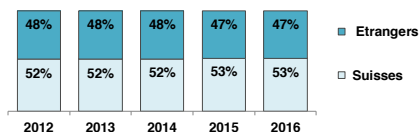
G - 6 Part de dossiers aidés en complément d'un revenu du travail, évolution 2012-2016

Dossiers avec revenu du travail (12 mois glissant)

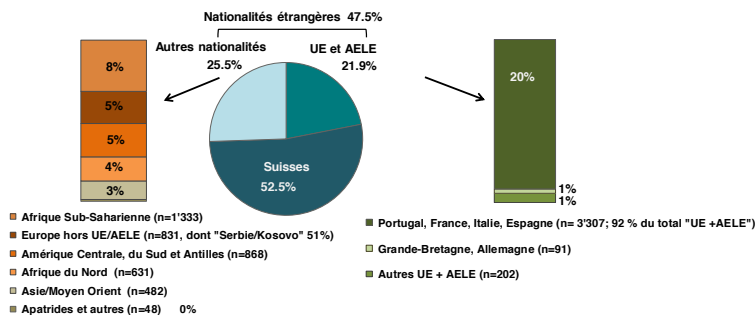
La proportion des dossiers avec revenu du travail est en constante diminution ; de 2012 à 2013, la baisse résulte essentiellement de l'introduction des prestations complémentaires familiales (transfert des dossiers au SPC).



G - 7 Répartition des dossiers selon l'origine du titulaire, 2012-2016



Répartition des dossiers selon la nationalité du titulaire, 2016



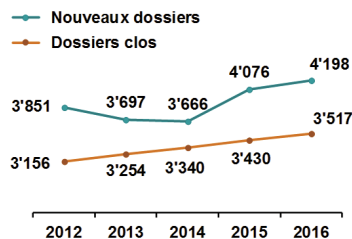
Les titulaires de dossier d'origine européenne représentent 22% des dossiers, soit près de la moitié de l'ensemble des nationalités étrangères.

Evolution du nombre de dossiers selon la nationalité du titulaire, 2012-2016

| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | Variation 2015-2016 | Variation 2012-2016 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------------|---------------------|
| SuisSES | 7'105 | 7'474 | 7'743 | 8'245 | 8'626 | 4.6% | 21.4% |
| UE et AELE | 2'920 | 3'146 | 3'280 | 3'451 | 3'600 | 4.3% | 23.3% |
| Europe hors UE et AELE | 779 | 789 | 783 | 791 | 831 | | 6.7% |
| Afrique du Nord | 608 | 625 | 630 | 644 | 631 | | 3.8% |
| Afrique Sub-Saharienne | 1'207 | 1'245 | 1'251 | 1'259 | 1'333 | | 10.4% |
| Asie/Moyen Orient | 381 | 394 | 401 | 420 | 482 | | 26.5% |
| Amérique Centrale, du Sud et des Antilles | 734 | 775 | 781 | 799 | 868 | | 18.3% |
| Autres / Apatrides | 34 | 35 | 40 | 44 | 48 | n.appl. | n.appl. |
| Total des dossiers | 13'768 | 14'483 | 14'889 | 15'653 | 16'419 | 4.9% | 19.3% |

2.3. Entrées et sorties de l'aide sociale

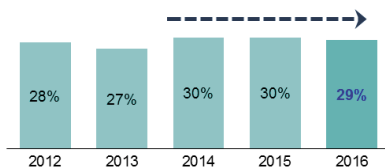
G - 8 Evolution du nombre de nouveaux dossiers et des dossiers clos, 2012-2016



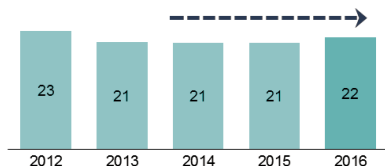
Sur la période 2012-2016, le nombre de nouveaux dossiers connaît des variations contrastées, liées aux adaptations suivant les deux changements de lois de 2012, avec toutefois, entre 2014 et 2015, une augmentation exceptionnelle de +11% de nouveaux dossiers. Entre 2015 et 2016, le nombre de nouveaux dossiers progresse de 3%.

G - 9 Nouveaux dossiers : Taux de retour et durée d'indépendance, 2012-2016

Proportion des dossiers réouverts¹ après une sortie de 6 mois au moins (taux de retour) (12 mois glissants)



Durée d'indépendance des dossiers revenus¹ à l'aide sociale (= nombre de mois sans aide) (12 mois glissants)



¹ SUR UNE PÉRIODE D'ANALYSE DE 5 ANS

La proportion des dossiers revenant à l'aide sociale sur 5 ans est stable : 29% des dossiers ouverts en 2016 ont déjà connu une période d'assistance lors des 5 années précédentes ; en moyenne leur indépendance financière a duré un peu moins de deux ans.

2.4. Dossiers clos et motifs de sortie

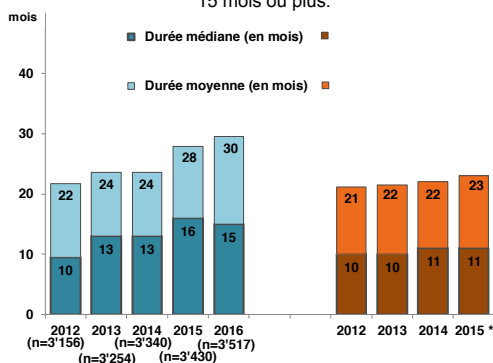
G - 10 Durées d'aide des dossiers clos dans l'année, moyennes et médianes, en mois, 2012 – 2016 et comparaison avec la statistique suisse 2015 (*)

Entre 2012 et 2016, la durée d'aide des dossiers clos est influencée, à Genève, par les deux changements de lois intervenus en 2012 (voir page 5) : l'entrée en vigueur de la LIASI (abrogation du RMCAS et absorption des dossiers résiduels dans la LIASI) et l'entrée en vigueur de la loi 'PC familles'.

En majorité, les dossiers clos suite à ces deux lois connaissent des durées d'aide élevées (tant les familles avec enfant-s passées aux 'PC-familles que les dossiers du RMCAS transitoire).

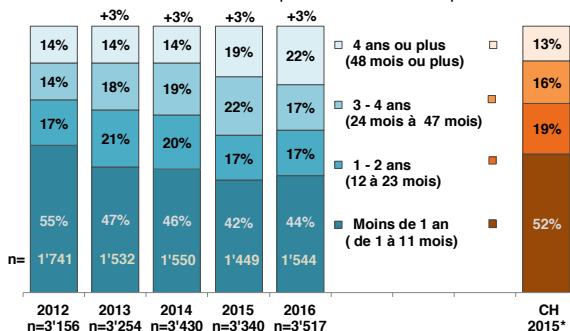
Durée moyenne (en mois) : la durée d'aide moyenne des dossiers clos est de 30 mois, en 2016.

Durée médiane (en mois) : la durée d'aide médiane des dossiers clos est à 15 mois en 2016; 50% des dossiers sont clos après une période d'aide comprise entre 1 et 15 mois ; 50% sont clos après une période d'aide de 15 mois ou plus.



G - 11 Durées d'aide des dossiers clos dans l'année, par tranches des durées de la statistique suisse (OFS données 2015 *)

- 44% des dossiers clos en moins d'un an.
- 39% des dossiers clos le sont après 2 ans d'aide ou plus.



Seuls les dossiers réellement clos (sortis du dispositif HG) sont comptés ; les dossiers du « RMCAS transitoire » (fév. 2012-fév. 2015) transférés à l'ASF ne sont pas considérés comme clos.

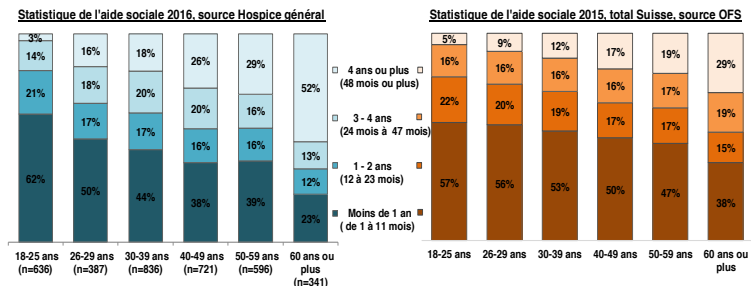
* dernière donnée disponible ; les données de l'aide sociale OFS 2016 seront publiées fin 2017.

G - 12 Durées d'aide des dossiers clos selon la classe d'âges du titulaire de dossier, LIASI 2016, et comparaison avec la statistique suisse 2015 (*)

La durée d'aide augmente avec l'âge.

Seuls les dossiers clos de la classe d'âges « 18-25 ans » présentent, à Genève des durées d'aide inférieures à la moyenne suisse.

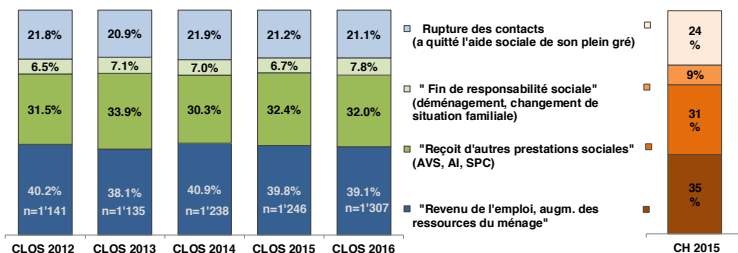
Dans la classe d'âges « 60 ans ou plus », parmi les dossiers clos après une durée d'aide de « 4 ans ou plus », 21% (72 dossiers) étaient des dossiers du RMCAS avant 2016.



G - 13 Motifs de sorties - évolution 2012-2016 - hors motifs inconnus (5% des dossiers clos) et comparaison avec la statistique suisse 2015 (*)

Avec l'augmentation de la part de personnes les plus âgées (50 ans ou plus) d'une part, et l'entrée en vigueur de la loi 'PC familles' d'autre part, la proportion de dossiers clos pour motif « reçoit d'autres prestations sociales » augmente.

Le nombre de dossiers clos pour motif « emploi » augmente, bien que sa part dans le total des dossiers clos soit variable.

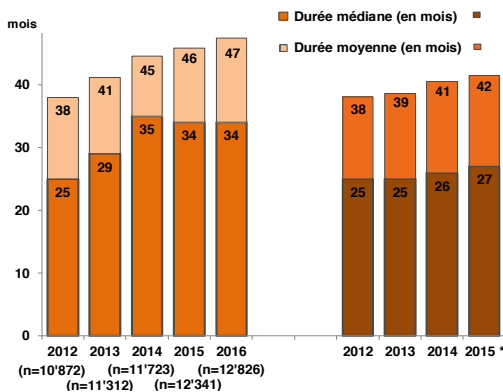


* dernière donnée disponible ; les données de l'aide sociale OFS 2016 seront publiées fin 2017

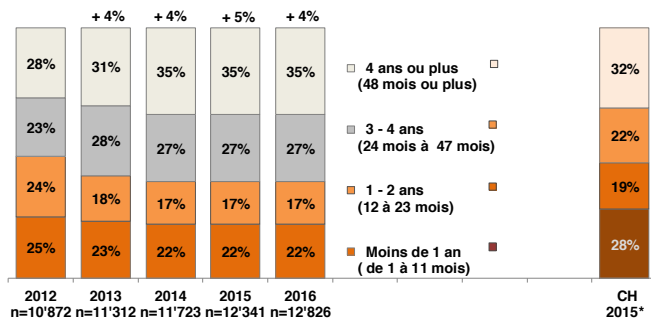
2.5. Durée d'aide des dossiers actifs

G - 14 Durées d'aide des dossiers actifs à fin décembre, moyennes et médianes, LIASI 2013-2016

- la durée d'aide médiane des dossiers actifs en fin d'année est à 34 mois ;
- la durée d'aide moyenne des dossiers actifs en fin d'année est de 47 mois, en 2016.



G - 15 Durées d'aide des dossiers actifs en fin d'année, par tranches des durées de la statistique suisse (OFS), 2012 - 2016 et comparaison avec la statistique suisse 2015 *

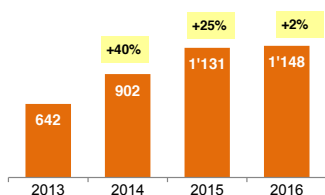


* dernière donnée disponible ; les données de l'aide sociale OFS 2016 seront publiées fin 2017

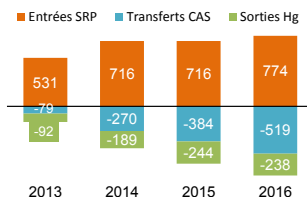
2.6. Service de réinsertion professionnelle (SRP)

Evolution dossiers suivis au SRP

Nombre de dossiers suivis



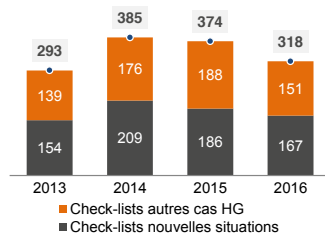
Historique des flux (en nb de dossiers)



Dynamique du dispositif

Nombre de check-lists effectuées

(en moyenne chaque mois)



Nombre de stages débutés

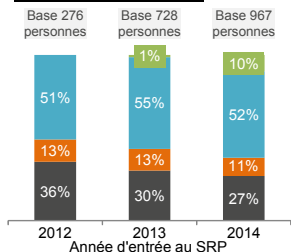
(en moyenne chaque mois)



Chaque mois, la situation de plus de 300 personnes est analysée pour entrer dans le dispositif SRP, la moitié sont des nouvelles arrivées et l'autre moitié sont des personnes adressées par leur centre d'action sociale. Les personnes sont inscrites ensuite au stage d'évaluation professionnelle prévu par la loi.

Résultats du dispositif SRP

Suivi par cohortes

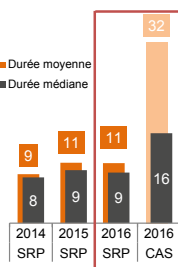
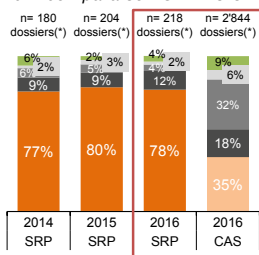


Analyse des cohortes SRP (selon année d'entrée dans le dispositif) Sur la base d'un suivi maximum prévu sur 24 mois

- En cours d'aide SRP
- Transfert vers un CAS
- Autres sorties
- Sortie suite à augmentation/acquisition revenu

Motifs de sortie^(*) hors retour CAS et durées d'aide des dossiers clos

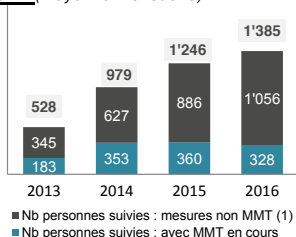
2016 = comparaison SRP vs CAS



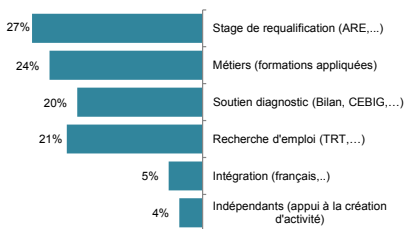
(*) Dossiers clos avec motifs renseignés

Commentaire : Dans près de 80% des cas, la fin d'aide sociale est liée au retour à l'emploi. Pour ces dossiers, la durée d'aide aura été en moyenne de 10 mois (contre 30 pour l'aide sociale en général). Cependant, environ la moitié des dossiers retournent au CAS à l'issue de leur parcours au SRP.

Mesures mises en place au SRP (moyenne mensuelle)



Types de mesures du marché du travail (MMT⁽¹⁾)



⁽¹⁾ projet d'insertion en cours d'élaboration, formations qualifiantes, stages professionnels hors OCE

Commentaire : L'accompagnement au SRP permet d'établir le projet professionnel des personnes suivies, chaque mois, 328 personnes sont au bénéfice d'une mesure du marché du travail, via les stages professionnels, des formations appliquées, ou encore des bilans de compétence et des mesures de recherche active d'emploi (type TRT).

2.7. Mesures et activités de réinsertion

Mesures de réinsertion (usagers CAS)

⇒ Mesures de réinsertion sociale:

Maintenir et développer les compétences sociales et relationnelles et ainsi limiter les problèmes sociaux, de santé, et les phénomènes de marginalisation et d'exclusion

⇒ Mesures de réinsertion socio-professionnelles:

Maintenir et développer les compétences professionnelles et augmenter les chances de réinsertion professionnelle

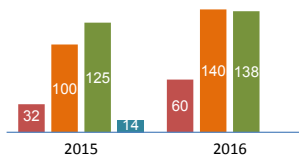
⇒ Mesures de réinsertion professionnelles:

Développer les compétences professionnelles et favoriser le retour à l'autonomie du bénéficiaire par la réinsertion professionnelle

⇒ Mesures de placement:

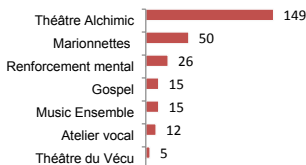
Retour à l'autonomie du bénéficiaire par la réinsertion professionnelle

personnes engagées dans un processus de réinsertion (moyenne mensuelle)

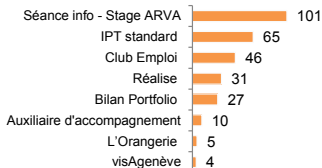


2015 : 271 personnes en moyenne chaque mois
2016 : 338 personnes en moyenne chaque mois

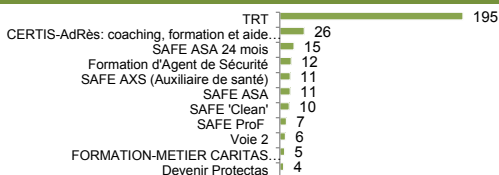
Réinsertion sociale : 272 personnes en 2016



Réinsertion socio-professionnelle : 289 personnes en 2016



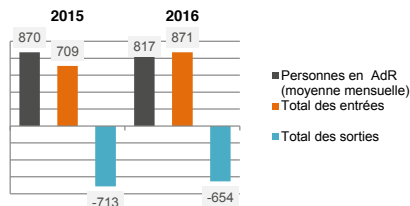
Réinsertion professionnelle : 302 personnes en 2016



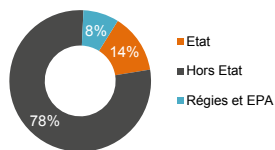
Activités de réinsertion (AdR)

Mesures de réinsertion socio-professionnelle non rémunérées, à temps partiel, d'utilité sociale, culturelle ou environnementale, dans le domaine associatif ou les services publics.

Synthèse annuelle 2016



Répartition par prestataire

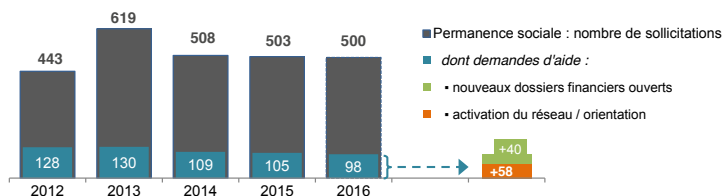


n=871

2.8. Point Jeunes

Dispositif point jeunes

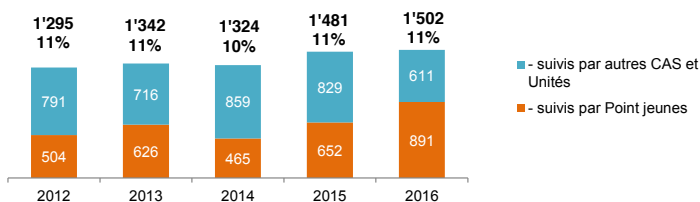
Flux mensuel – entrées (moyenne mensuelle)



Commentaire : Environ 500 demandes faites à la permanence sociale et, dans 80% des cas, ces demandes ne sont pas liées à l'aide financière.

Evolution du nombre de dossiers suivis à point jeunes

Nombre de dossiers jeunes adultes et part dans le total des dossiers Hq (photos au 31.12)

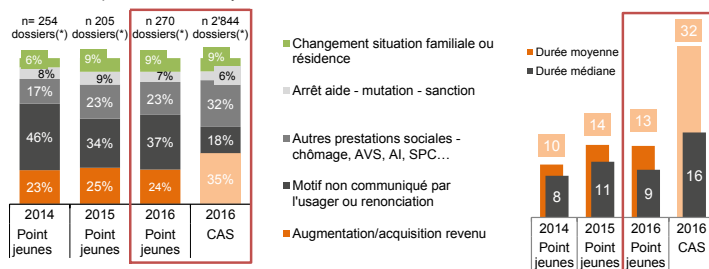


En 2016, le dispositif Point Jeunes est renforcé – le nombre de situation suivies est en hausse de 37 %.

Impact du dispositif Point Jeunes

Motifs de sortie(*) hors retour CAS et durées d'aide des dossiers clos

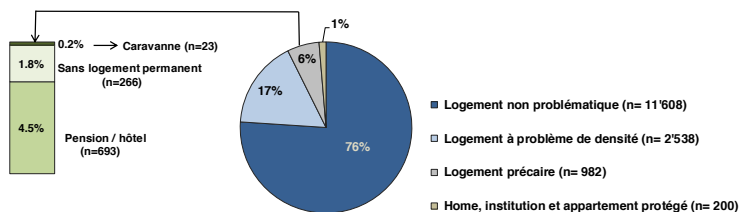
2016 = comparaison Point jeunes vs CAS



(*) Dossiers clos avec motifs renseignés

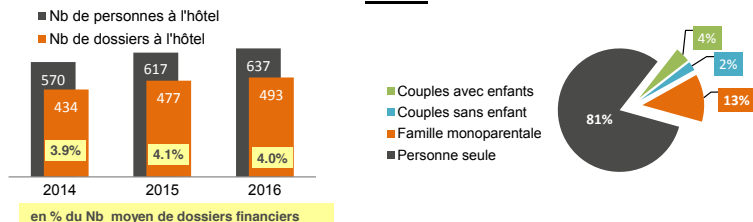
2.9. Logement – Action sociale

Situations de logement des titulaires de dossiers LIASI 2015



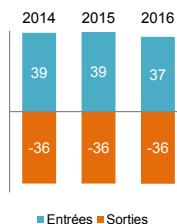
Résidences à l'hôtel - situation au 31.12.2016

Nb de personnes résidant à l'hôtel (en moyenne mensuelle) / Situation familiale des résidents à l'hôtel

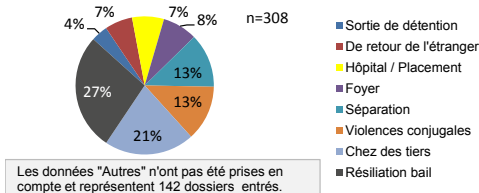


Commentaires : en moyenne 4% des dossiers financiers sont logés à l'hôtel. Le coût moyen par nuitée et par dossier est de 87CHF.

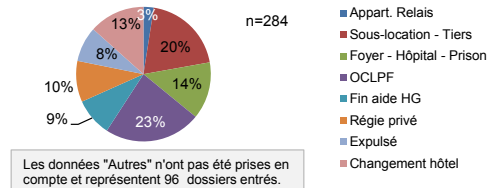
Entrées et sorties (en moyenne mensuelle)



Motifs d'entrées à l'hôtel



Motifs de sorties de l'hôtel



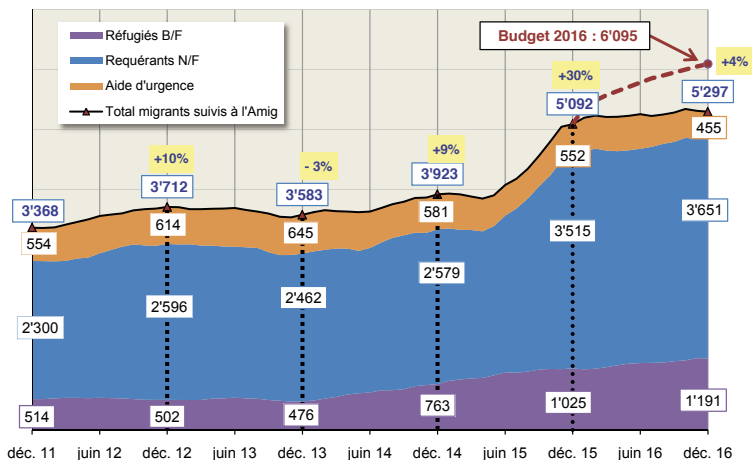
III. AIDE AUX MIGRANTS

3.1 Tableau récapitulatif

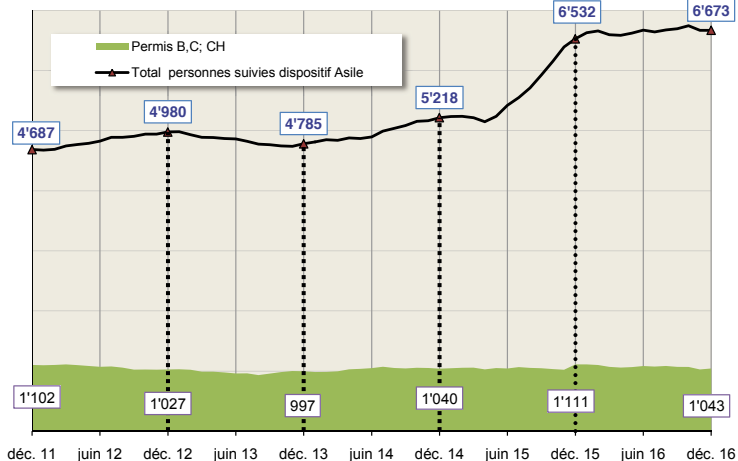
| | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | Variation 2012-2016 |
|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------------|
| Nombre de personnes | | | | | | |
| Réfugiés B/F | 502 | 476 | 763 | 1'025 | 1'191 | 689 |
| <i>variation annuelle</i> | | - 5% | 60% | 34% | 16% | 137% |
| Requérants N/F | 2'596 | 2'462 | 2'579 | 3'515 | 3'651 | 1'055 |
| <i>variation annuelle</i> | | - 5% | 5% | 36% | 4% | 41% |
| Aide d'urgence | 614 | 645 | 581 | 552 | 455 | -159 |
| <i>variation annuelle</i> | | 5% | - 10% | - 5% | - 18% | - 26% |
| Sous-total Migrants | 3'712 | 3'583 | 3'923 | 5'092 | 5'297 | 1'585 |
| <i>variation annuelle</i> | | - 3% | 9% | 30% | 4% | 43% |
| Etsp | 241 | 205 | 255 | 329 | 333 | 92 |
| <i>variation annuelle</i> | | - 15% | 24% | 29% | 1% | 38% |
| Permis B, C et CH (ex-Migrants) | 1'027 | 997 | 1'040 | 1'111 | 1'043 | 16 |
| <i>variation annuelle</i> | | - 3% | 4% | 7% | - 6% | 2% |
| Sous-total Etsp & B, C; CH | 1'268 | 1'202 | 1'295 | 1'440 | 1'376 | 108 |
| <i>variation annuelle</i> | | - 5% | 8% | 11% | - 4% | 9% |
| Total personnes suivies | 4'980 | 4'785 | 5'218 | 6'532 | 6'673 | 1'693 |
| <i>variation annuelle</i> | | - 4% | 9% | 25% | 2% | 34% |
| Nombres de dossiers | | | | | | |
| Réfugiés B/F | 275 | 220 | 374 | 506 | 621 | 346 |
| <i>variation annuelle</i> | | - 20% | 70% | 35% | 23% | 126% |
| Requérants N/F | 1'607 | 1'515 | 1'579 | 2'347 | 2'342 | 735 |
| <i>variation annuelle</i> | | - 6% | 4% | 49% | 0% | 46% |
| Aide d'urgence | 430 | 475 | 454 | 403 | 312 | -118 |
| <i>variation annuelle</i> | | 10% | - 4% | - 11% | - 23% | - 27% |
| Sous-total Migrants | 2'312 | 2'210 | 2'407 | 3'256 | 3'275 | 963 |
| <i>variation annuelle</i> | | - 4% | 9% | 35% | 1% | 42% |
| Etsp | 139 | 121 | 162 | 194 | 221 | 82 |
| <i>variation annuelle</i> | | - 13% | 34% | 20% | 14% | 59% |
| Permis B, C et CH (ex-Migrants) | 479 | 515 | 518 | 532 | 508 | 29 |
| <i>variation annuelle</i> | | 8% | 1% | 3% | - 5% | 6% |
| Sous-total Etsp & B, C; CH | 618 | 636 | 680 | 726 | 729 | 111 |
| <i>variation annuelle</i> | | 3% | 7% | 7% | 0% | 18% |
| Total dossiers suivis | 2'930 | 2'846 | 3'087 | 3'982 | 4'004 | 1'074 |
| <i>variation annuelle</i> | | - 3% | 8% | 29% | 1% | 37% |

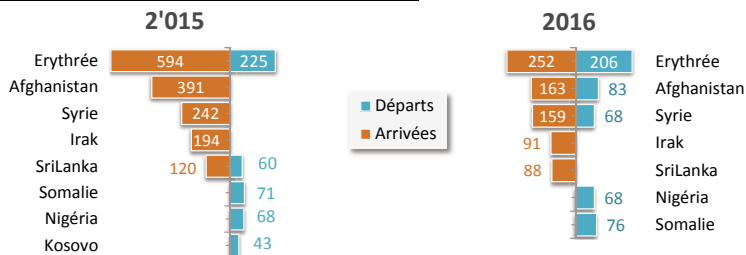
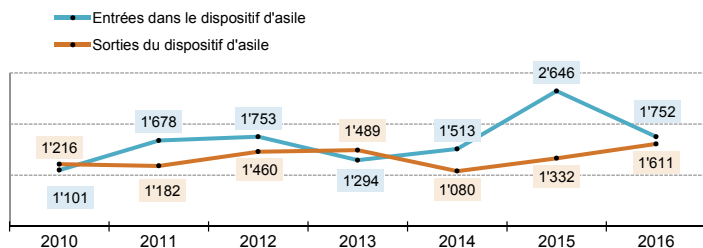
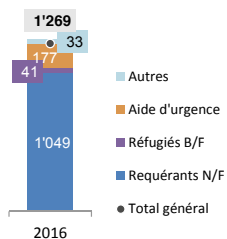
3.2 Caractéristiques sociodémographiques des migrants

Evolution du nombre de migrants

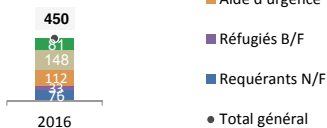


Evolution des ex-migrants (B/C/CH) hébergés dans le dispositif asile



Arrivées et départs top 5 des nationalités**Historique des entrees/sorties****Arrivées CEP 2016****Autres entrées 2016 (hors CEP)**

(etsp, naissances, réactivés, réintégrations)



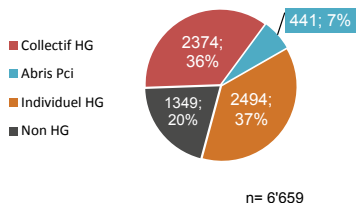
Le nombre d'arrivées a nettement diminué en 2016 (deux fois moins d'arrivées qu'en 2015). Les pays de provenance principaux sont, comme en 2015, l'Erythrée, l'Afghanistan et la Syrie qui représentent près de 80% du total des arrivées.

Trois quarts des arrivées sont en provenance des CEP (Centres d'enregistrement et de procédure), la majorité des cas se sont vus octroyés un permis N ou F.

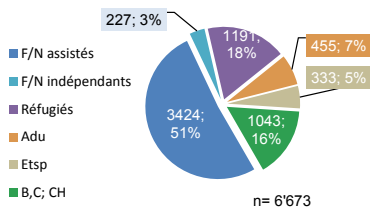
Un dernier quart des personnes arrive directement dans le canton, soit par regroupement familial, naissance, voire réintégration après disparition ou période d'indépendance.

Répartition par type d'hébergement

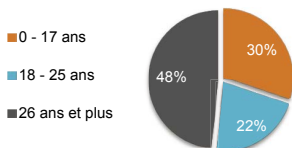
(en moyenne mensuelle)

**Répartition par statut**

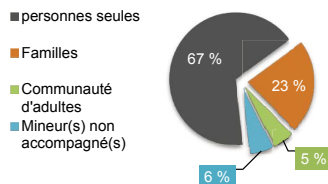
(en photo au 31.12)

**Tranche d'âge des personnes**

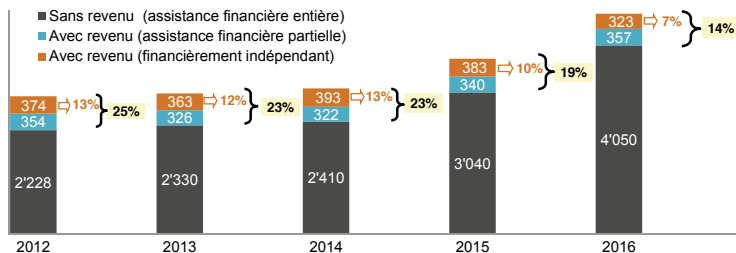
(en photo au 31.12)

**Structure familiale des dossiers**

(en photo au 31.12)

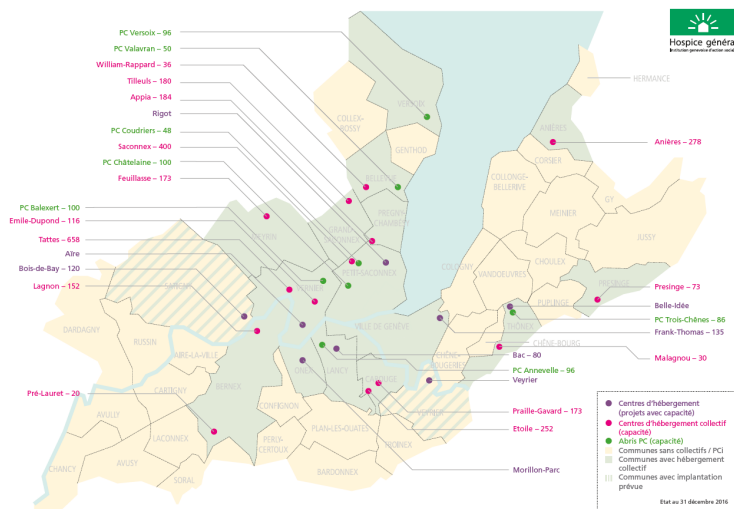
**Proportion des ayants droit¹ qui perçoivent un revenu**

(Historique 2012-2016 en moyenne annuelle)

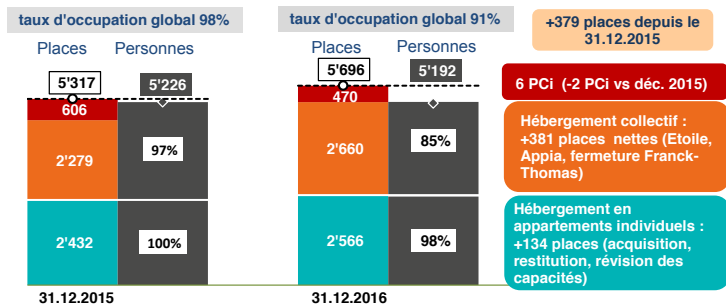
⁽¹⁾ permis N, F et Réfugiés statutaires

3.3 Dispositif d'hébergement

Carte des implantations AMIG

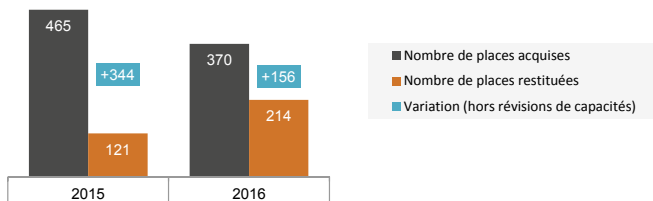


Capacité d'accueil et occupation



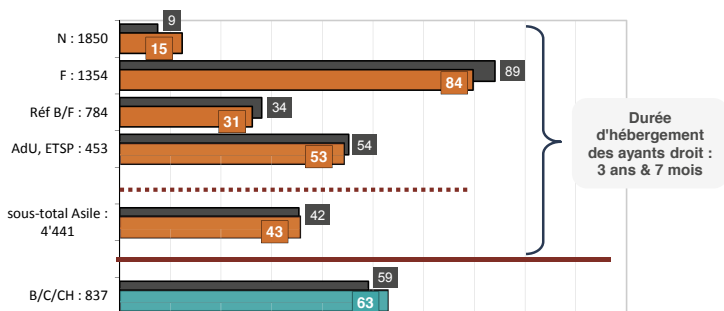
Evolution des appartements individuels

Nb places acquises et restituées en 2015 et 2016



Les principales acquisitions concernent en 2015 Les Arénieres (78 places) restituées en 2016, les appartements SFIDP (138 places), Fontenette (33 places)

Durées moyennes d'hébergement



Nota : B/C/CH : la durée d'hébergement est calculée depuis l'obtention du permis / de la nationalité

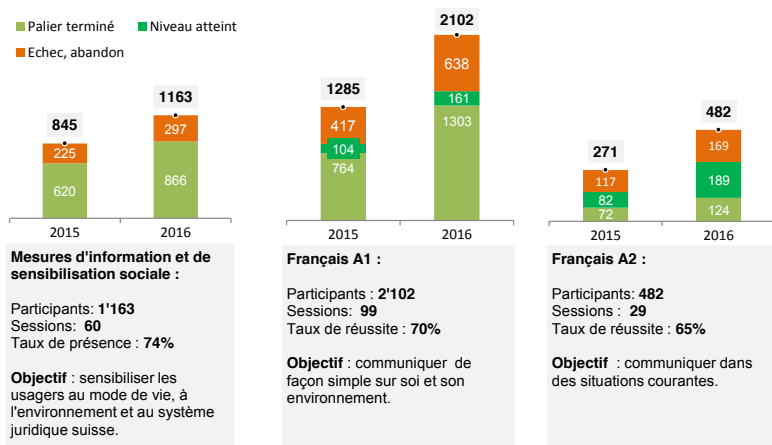
■ Durée moyenne d'hébergement à fin 2015
 ■ Durée moyenne d'hébergement à fin 2016

Le dispositif d'hébergement est constitué pour moitié de logements collectifs bénéficiant d'un accompagnement de proximité, et pour moitié d'appartements individuels. Le nombre de personnes logées en abris de protection civile a pu être réduit de moitié.

En moyenne, les ayants droit de l'Asile restent près de 4 ans logés par l'Hospice général. Pour ceux qui obtiennent une régularisation (permis B / ou nationalité suisse), ils demeurent en moyenne 5 années de plus dans le dispositif Hg.

3.4 Accompagnement social et intégration

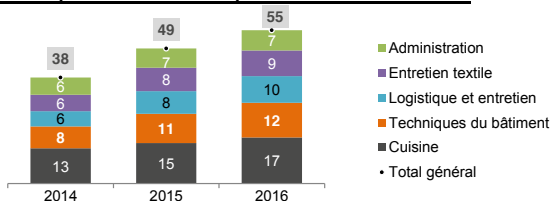
Mesures d'insertion : formation de base



L'augmentation du nombre de cours a conduit l'Hospice général à agrandir son centre de formation par l'acquisition d'un nouvel étage à la rue de Lyon et par l'extension des horaires de formation en soirée.

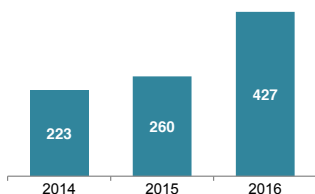
Formation professionnelle

Participation mensuelle par atelier de formation



Les ateliers de formation professionnelle de l'AMIG accueillent chaque mois plus de 50 stagiaires en programme de formation

Participation aux contre-prestations^(*) *(moyenne mensuelle)*



(*) Prestation d'entretien dans les foyers (aide intendant, nettoyage, jardinage,...), prestations sociales en foyer (garde d'enfants, gestion cyber café, accompagnement,...) , prestations d'encadrement (ateliers, cours de français).

IV. ACTIVITES SENIORS

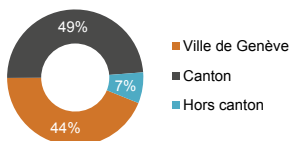
4.1 Maison de vacances pour seniors

Chiffres clés 2016

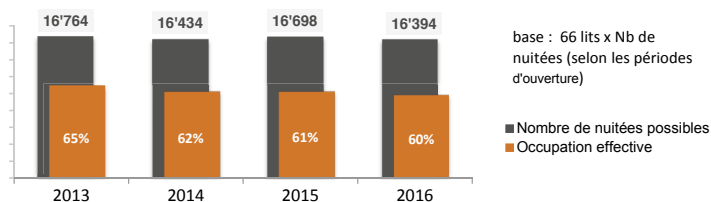
(Florimont et nouvelle Roseraie)

| | |
|---------------------------------------|-------|
| Nb séjours vendus | 1'064 |
| Nb clients différents | 726 |
| Âge moyen (ans) | 83 |
| Personnes de plus de 90 ans | 26% |
| Personnes en couple | 28% |
| Personnes avec soins facturés | 15% |
| Nb refus de dossier (raison médicale) | 77 |

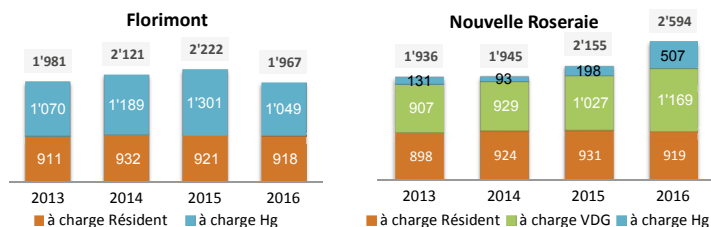
Provenance résidents



Taux d'occupation par lit



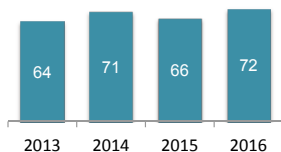
Coût moyen séjour d'une semaine en CHF



4.2 Centre d'animation pour retraités (CAD)

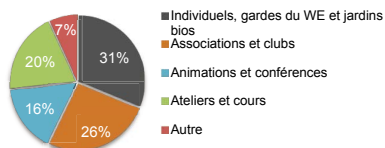
Nb de visites par jour ouvrable

(base 240j/an)



Fréquentation du CAD en 2016

(par domaine d'activité)



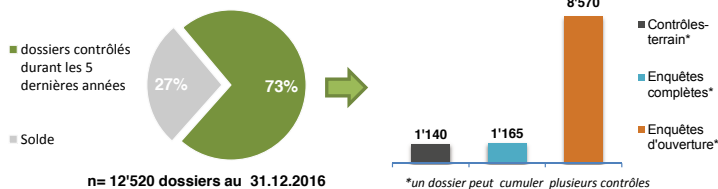
V. SERVICE DES ENQUÊTES

Le service des enquêtes contrôle la situation économique et sociale des usagers de l'Hospice général en lien avec le principe de subsidiarité. Il identifie les revenus, les charges et les droits et prestations non sollicités, met en évidence les biens mobiliers et immobiliers potentiellement réalisables ou recouvrables et témoigne de la situation globale du groupe familial.

Contrôlés réalisés sur les dossiers financiers actifs au 31.12.2016

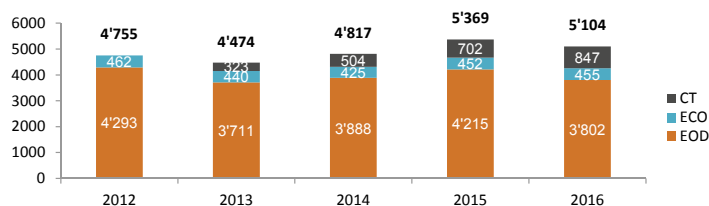
Proportion des dossiers contrôlés

Contrôles 2012-2016 (sur dossiers actifs)



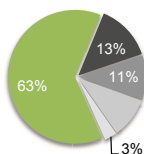
- 1) **Enquête d'ouverture (EOD)** : contrôles sur base de données informatiques à l'ouverture des dossiers
- 2) **Contrôles-terrain (CT)** : vérifications à domicile ou en entreprise de manière inopinée
- 3) **Enquêtes complètes (ECO)** : enquêtes approfondies en cas de doute (76 %) ou par sondage (24%)

Historique du nombre de rapports livrés

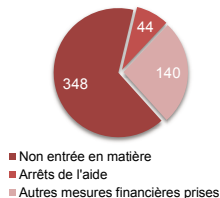


Traitements 2016

- Dossiers conforme
- Ressources & activités non déclarées
- Fortunes non déclarées
- Situations de ménage non conformes
- Autres non-conformités



Mesures financières



Estimation des impact financiers des contrôles :

- non entrées en matière : 348 Dossiers non ouverts (EOD)² = **9 Mios CHF/an** non dépensés.
- arrêts d'aide : 44 dossiers sortis = **1.1 Mios CHF/an** non dépensés
- arrêts d'aide et autres mesures financières : permettent de détecter environ **1.3 mios CHF/an** de prestations à rembourser par les usagers (Recouvrement)

² dernier trimestre extrapolé avec les résultats du 1.1.2016 au 30.09.2016

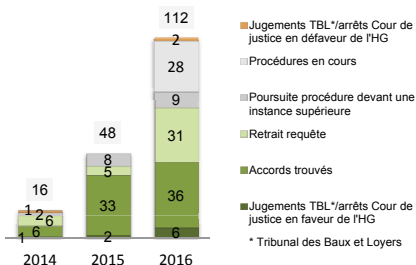
VI. SERVICE JURIDIQUE

Le service juridique soutient l'ensemble des services de l'Hospice général dans la réalisation de leur mission et de leurs objectifs.

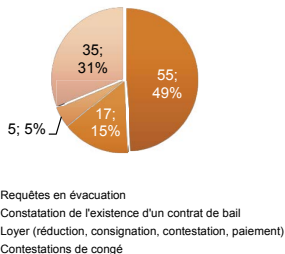
Activité en matière d'hébergement

Les activités en matière d'hébergement, pour l'AMIG, consistent notamment à effectuer le suivi des procédures judiciaires initiées par l'Hospice général ou déposées contre lui par des tiers (principalement bénéficiaires de permis B,C,CH et réfugiés ou régies).

Résultat Procédures



Objet procédures 2016

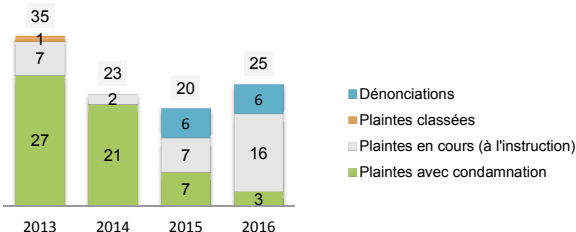


Activité de l'instance d'opposition

L'instance d'opposition instruit pour le compte de la direction générale les oppositions dirigées contre les décisions de l'institution en application de la LIASI. Elle rédige les décisions sur opposition et suit toute la procédure, le cas échéant devant la Chambre administrative et le Tribunal fédéral.

| Instance d'opposition | 2015 | 2016 |
|---|-----------------------------------|--------------------------------------|
| Oppositions reçues dans l'année | 339 | 305 |
| Décisions finales ou sur effet suspensif rendues | 316 | 357 |
| Nombre de décisions confirmant totalement ou partiellement la décision du terrain | 160 | 196 |
| Arrêts rendus dans l'année par la CA | 33 (dont 31 rejetés & retirés) | 33 (dont 30 rejetés & sans objet) |
| Arrêts rendus dans l'année par le TF | 4 rejetés | 8 rejetés |
| Dossiers traités hors procédures d'opposition | 45 | 44 |

Nb de plaintes pénales et dénonciations déposées par l'Hg



VII. FINANCES ET EXPLOITATION

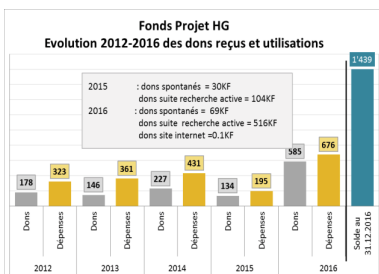
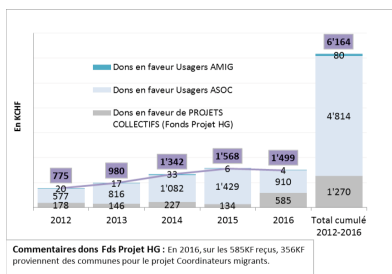
7.1 Gestion des fonds affectés, dons, legs et successions

Les dons à l'Hospice général sont de 2 natures :

- Dons individuels sollicités par les assistants sociaux en faveur de leurs usagers, pour la prise en charge de frais particuliers (non prévus par la LIASI). Les montants publiés ont transités par la trésorerie de l'Hospice général. Dans certains cas ils sont réglés en direct par le donateur.
- Dons en faveur de projets collectifs permettent le financement d'actions spécifiques. Ils sont regroupés sous l'appellation «Fonds Projet Hg ». En 2016, les communes sans centres d'accueil de migrants ont ainsi participé à des projets d'intégration portés par du personnel financé par ces dons.

Evolution 2012-2016 des dons financiers reçus à l'Hospice général

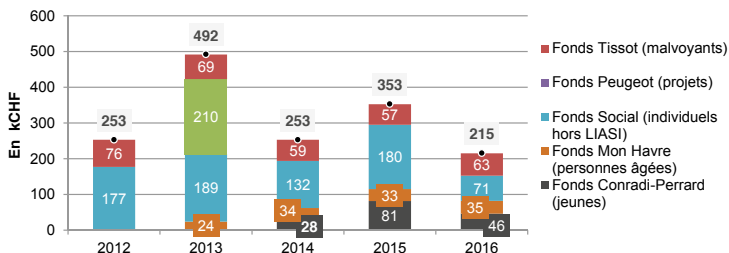
Fonds Projet HG : Evolution 2012-2016 des dons reçus et utilisations



Gestion des fonds affectés

5 fonds affectés sont gérés par l'Hospice général selon les dispositions testamentaires des fondateurs ou donataires. Le Conseil d'administration fixe les montants annuels attribuables en fonction des revenus et pour des projets cadrant avec les buts des fonds.

Evolution des attributions réelles de 2012 à 2016

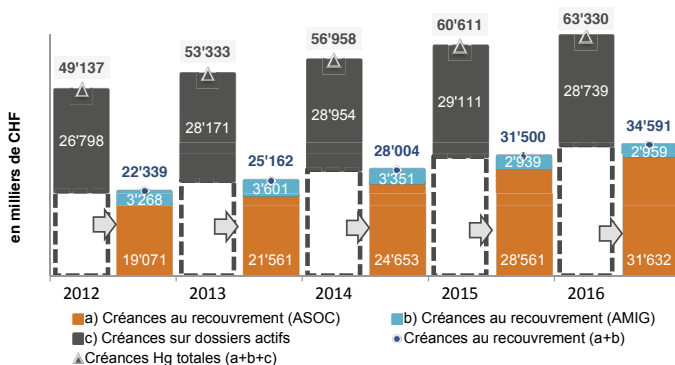


7.2 Service du recouvrement

Le service gère les dettes contractées par les usagers au cours de leur période d'assistance (cas de trop perçus, de fraude, d'impayés) et qui n'ont plus de relations avec l'Hg

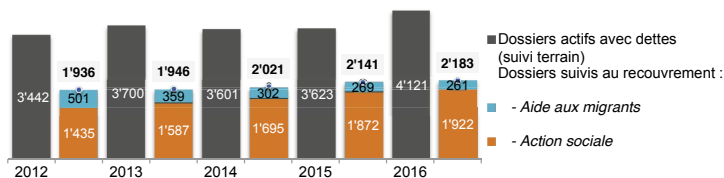
Montants des créances suivies

(historique et répartition par lieu de suivi)

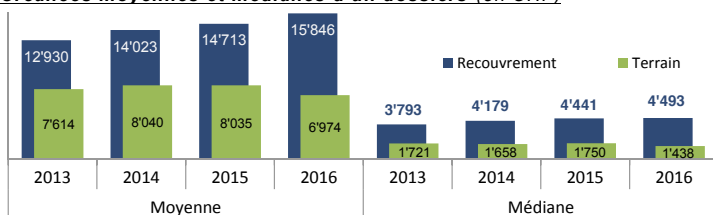


Evolution des dossiers avec dettes

(en photo fin de période)



Créances moyennes et médianes d'un dossiers (en CHF)

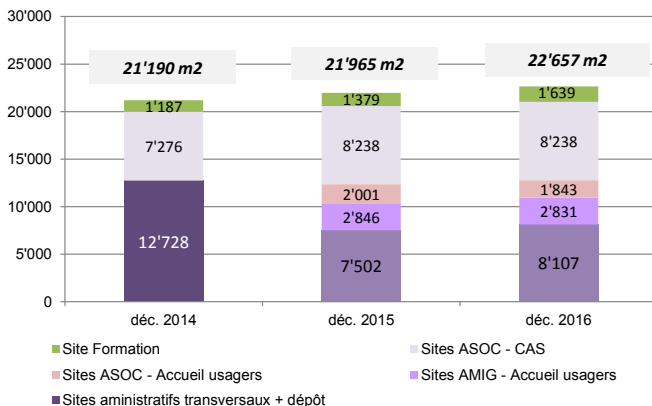


Le nombre de dossiers gérés est en augmentation constante ainsi que les créances brutes au bilan. Le service du recouvrement voit sa rentabilité augmenter : en 2016, les remboursements sont deux fois supérieurs aux charges induites.

7.3 Service Exploitation et Achats

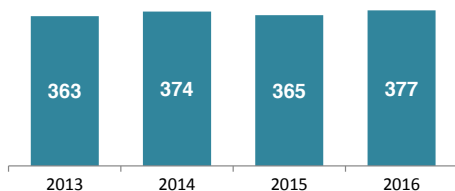
L'unité exploitation et achats administre l'ensemble des surfaces administratives de l'Hg, la téléphonie et tous les contrats en lien avec le facility management.

Répartition des sites administratifs Hg (surfaces nettes par sites en m²)



| | |
|------------------------|--|
| Formation : | 2015 ouverture du centre de formation HG - 2016 : acquisition de surfaces supplémentaires (cours de français AMIG) |
| CAS : | 2015 transfert du CAS Servette sur le site du Bouchet (temporaire jusqu'en 2017) et CAS St Gervais (suite fin RMCAS 2015). |
| Sites ASOC : | comprend l'antenne OCE (site Montbrillant), le SRP (site Bouchet), Point-jeunes (Glacis 12-14) |
| Sites AMIG : | comprend les sites PSI (Bouchet, Eugène-Lance), et Amat (Action intégration) |
| Sites administratifs : | comprend Cours de Rive, Ami-Lullin, Glacis 12-14, Acacias (Pôle immobilier) + SSI - A fin 12/2016, subsistent 290m ² de surfaces non restituées (Cardinal-Mermillod, ex-Hébergement AMIG) |

Loyer moyen au m² des sites administratifs Hg

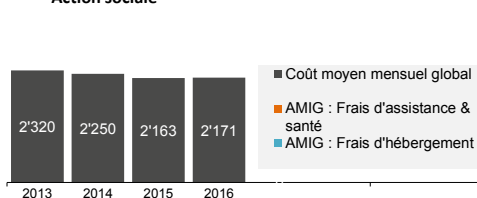


Le loyer moyen 2015 et 2016 comprend le site formation rue de Lyon (2016 : CHF 442.- m²), le CAS de la Servette au Bouchet (CHF 403.- m²), l'indexation du loyer du site Ami-Lullin .

7.4 Coûts moyens des prestations

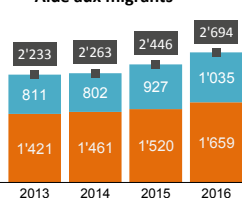
Prestations versées en CHF / dossier / mois

Action sociale^(*)



(*) 09.2014 : diminution des SI /
02.2015 : fin du régime RMCAS

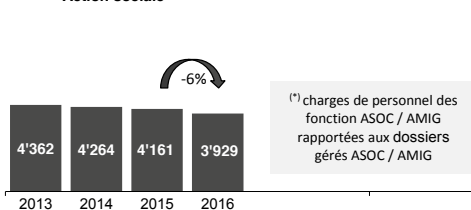
Aide aux migrants^(*)



(*) Coût moyen par dossier calculé hors
coûts Etsp et Permis B,C & CH

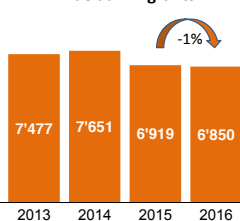
Coût annuel de l'accompagnement socio-administratif d'un dossier

Action sociale



(*) charges de personnel des
fonction ASOC / AMIG
rapportées aux dossiers
gérés ASOC / AMIG

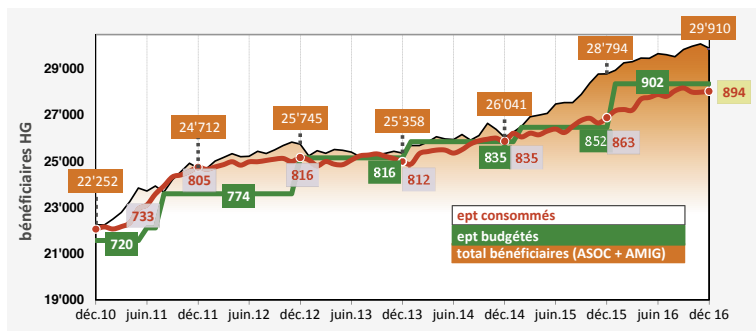
Aide aux migrants



VIII. RESSOURCES HUMAINES

8.1 Evolution des postes fixes et auxiliaires

Postes fixes et auxiliaires et évolution parallèle des bénéficiaires

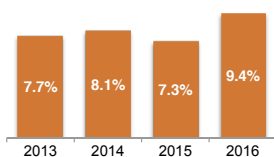


TRH1 – postes fixes et auxiliaires par fonction

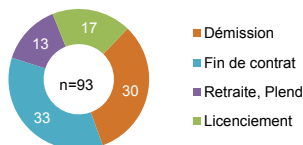
| | 12-2015 | 12-2016 |
|--------------------------|------------|------------|
| Personnel fixe | 776 | 757 |
| Personnel auxiliaire | 87 | 137 |
| Total dotation HG | 863 | 894 |
| <i>photo</i> | 863 | 894 |
| <i>moyenne</i> | 851 | 886 |

| Détail par fonction | | |
|--|----------------|---------------|
| DG-SERCEN-SIMOB | 86 | 88 |
| FINANCES-EXPLOITATION | 44 | 43 |
| RESSOURCES HUMAINES | 27 | 28 |
| ACTION SOCIALE | 451 | 455 |
| AIDE AUX MIGRANTS | 193 | 223 |
| PÔLE INSERTION / INTEGRATION | 32 | 32 |
| ACTIVITES SENIORS | 28 | 24 |
| Total dotation nette HG | 863 | 894 |
| Total collaborateurs | 1'065 | 1'109 |
| Salaire annuel brut moyen (CHF) | 100'463 | 99'572 |

Taux de rotation (personnel fixes, aux.)



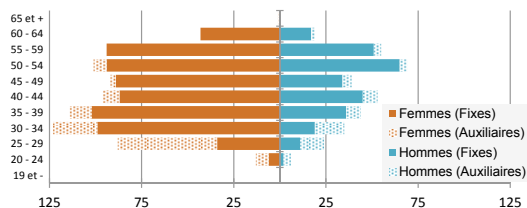
Départs en 2016 (personnel fixes, aux.)



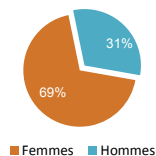
8.2 Informations générales – collaborateurs

(base 1'109 employés à fin décembre 2016)

Pyramide des âges

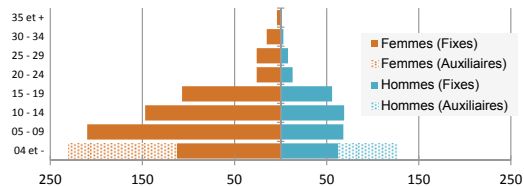


Genre

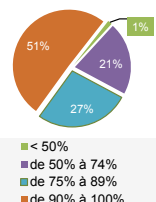


Ancienneté

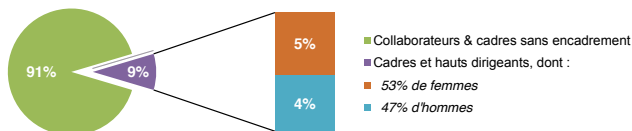
G x - ANCIENNETÉ



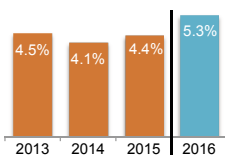
Taux d'activité



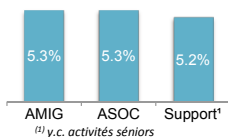
Taux d'encadrement et proportion des cadres par genre



Taux absences maladie (historique)



Taux absences maladie (par fonction)

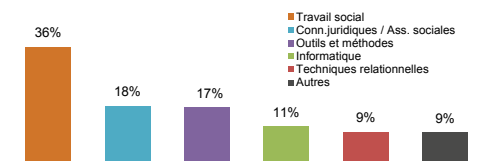


Taux absences 2016

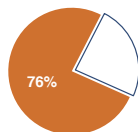
| | |
|---------------------|------|
| Maladie | 5.3% |
| Courte durée (<60j) | 3.1% |
| Longue durée (>60j) | 2.2% |
| Accident non prof | 0.3% |
| Accident prof | 0.0% |
| Maternité | 0.6% |
| Militaire | 0.0% |

Formations

(participations par domaine)



Taux de formation⁽²⁾



⁽²⁾ Nbre de personnes ayant suivi au moins une formation

IX. PARC IMMOBILIER

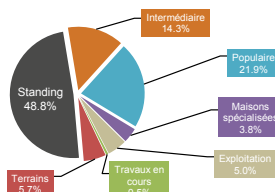
L'Hospice général est propriétaire d'un important parc immobilier dont les revenus permettent de couvrir une partie de ses dépenses de fonctionnement. Le service immobilier assure la gestion financière, administrative et technique de ce parc, dont la gérance est confiée à des régies.

Chiffres clés du service immobilier

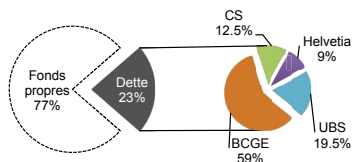
| | en nombre | Evolution | | Loyers moyens annuels | | | | |
|-----------------------------------|-----------|-----------|-------------------|-----------------------|-----------|----------------|--------------------|----------------|
| | | 2016 | en m ² | 2016 | par pièce | Evolution 2016 | par m ² | Evolution 2016 |
| Immeubles | 92 | +3 | | | | | | |
| Logements | 1'417 | +44 | 98'749 | +2'707 | 4'965 | +0.5% | 260 | +1.2% |
| Commerces/bureaux | 216 | +8 | 33'702 | +403 | | | 387 | +0.5% |
| Dépôts | 97 | +1 | 5'549 | +417 | | | | |
| Parkings | 570 | +9 | | | | | | |
| Autres (antennes, enseignes, etc) | 27 | - | | | | | | |

Le parc de rapport augmente de 3 immeubles suite à l'acquisition de Yvoy 1 et 27/29 (retour anticipé de 2 droits de superficie) pour une valeur de marché de 15.4 mios CHF.

Valeur au bilan par catégories (au 31.12.2016)



Endettement concernant le parc de rapport rapporté à la valeur au bilan au 31.12.2016 (hors exploitation & terrains)



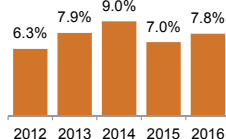
Valeur au bilan (y.c. exploitation et terrains) :
949 Mios CHF

Montant des hypothèques = **192.2 Mios**
Valeur au bilan (hors expl. & terrains) : **845 Mios**

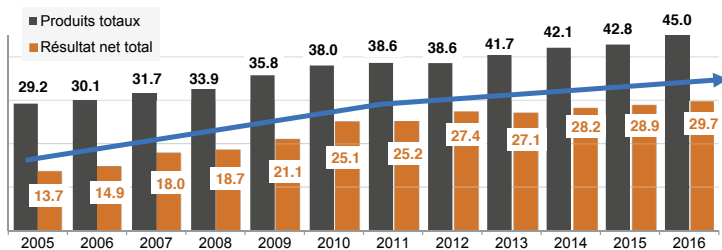
Hors acquisitions, la valeur comptable du parc de rapport augmente de CHF +3.6 mios (estimations DCF).

| | 2015 | 2016 |
|--|---------------|---------------|
| Produits | 42'837 | 44'957 |
| Charges (exploitation, comptables et fin.) | 13'945 | 15'211 |
| Résultat net immobilier (yc exploitation et terrains) | 28'891 | 29'745 |
| Taux de charges (hors comptables et financières) | 20.3% | 19.4% |
| Nombre de mutations logements | 96 | 110 |

Taux de mutations



Evolution et résultat courant du parc immobilier

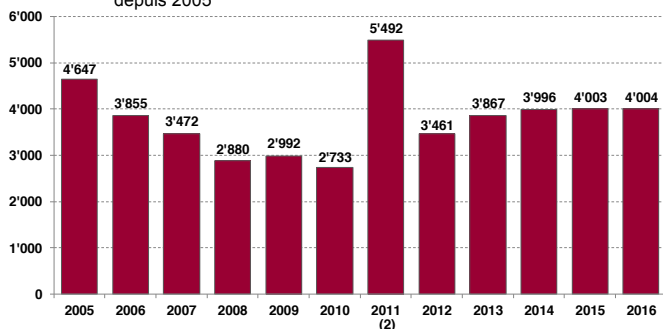


X. ANNEXE : DONNEES CANTONALES RELATIVES AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Plusieurs indicateurs de l'économie genevoise sont en baisse en 2016 et restent contrastés pour la période en cours et à venir². Parmi les indicateurs du marché de l'emploi :

- le nombre de 'demandeurs d'emplois non-chômeurs'(2) est en forte augmentation (voir Tableau B : +12% entre 2014 et 2015; + 15 % entre 2015 et 2016) alors que, simultanément, le nombre de 'chômeurs inscrits' stagne voire diminue (-0.4% entre 2015 et 2016);
- sur ce point, l'OCE note une augmentation des personnes en 'gain intermédiaire' et en 'programme d'emploi temporaire'; la multiplication d'emplois, que l'on peut qualifier de 'précaires', accroît le nombre de 'demandeurs d'emplois non-chômeurs', dont le 'droit au chômage' dépend du nombre de mois en emploi pendant les deux ans précédant la demande (période de cotisation à l'assurance-chômage);
- le nombre de travailleurs concernés par un « préavis d'autorisation de réduction d'horaire de travail » augmente spectaculairement au cours de ces trois dernières années et notamment en 2016;
- au troisième trimestre 2016, dans le canton de Genève, l'emploi exprimé en équivalents plein temps (EPT) recule en un an (- 1,3 %). Il avait déjà diminué de 0,3 % au deuxième trimestre et de 0,4 % au premier.
- Globalement, l'indice de l'emploi³ est, en 2016, en comparaisons annuelles, en évolution négative sur les trois premiers semestres (c'est également le cas au niveau suisse).

Graphique A - Chômeurs inscrits arrivés en fin de droits (1), dans le canton de Genève, depuis 2005



Source : Secrétariat d'Etat à l'économie / Office cantonal de l'emploi - Statistique du marché du travail / Mise à jour : jan. 2017

(1) Une personne en fin de droit est une personne qui a épuisé la totalité des journées indemnisables par l'assurance-chômage auxquelles elle avait droit.

(2) L'entrée en vigueur de la quatrième révision de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI) affecte le nombre de chômeurs inscrits et arrivés en fin de droit en 2011.

² OCSTAT, WWW.GE.CH/STATISTIQUE

Tableau B - Effectifs des demandeurs d'emploi et des chômeurs inscrits ; taux de chômage, 2012 - 2016

| | Chômeurs inscrits (1) | Variation annuelle | Demandeurs d'emploi non-chômeurs (2) | Variation annuelle | Total des demandeurs d'emploi (3) | Variation annuelle | Personnes arrivées en fin de droits (4) | Variation annuelle | Taux de chômage (5) | |
|--------|-----------------------|--------------------|--------------------------------------|--------------------|-----------------------------------|--------------------|---|--------------------|---------------------|--------|
| | | | | | | | | | Genève | Suisse |
| 2012 * | 11'653 | -11.4% | 2'929 | -40.6% | 14'582 | -19.4% | 3'461 | -37.0% | 5.0 | 2.9 |
| 2013 | 12'804 | 9.9% | 2'809 | -4.1% | 15'612 | 7.1% | 3'867 | 11.7% | 5.5 | 3.2 |
| 2014 | 12'817 | 0.1% | 2'803 | -0.2% | 15'621 | 0.1% | 3'996 | 3.3% | 5.5 | 3.0 |
| 2015 | 13'019 | 1.6% | 3'151 | 12.4% | 16'170 | 3.5% | 4'003 | 0.2% | 5.6 | 3.2 |
| 2016 | 12'965 | -0.4% | 3'628 | 15.1% | 16'593 | 2.6% | 4'004 | 0.0% | 5.5 | 3.3 |

* en 2011, l'entrée en vigueur de la quatrième révision de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LAC) affecte les variations 2011-2012

- (1) Personnes annoncées auprès de l'OCE, qui n'ont pas d'emploi, et immédiatement disponibles en vue d'un placement.
- (2) Demandeurs d'emploi inscrits auprès de l'OCE mais qui, à la différence des 'chômeurs', ne sont pas «immédiatement disponibles» (en «emploi d'attente», par exemple).
- En plus de la statistique suisse du chômage du SECO, l'OFS publie la statistique du chômage au sens du BIT, qui inclut toutes les personnes en recherche d'emploi 'active' (disponibles à court terme) et qui permet des comparaisons de taux de chômage par régions Suisses ou à l'international (pays voisins). Au 3ème trimestre 2016, le taux de chômage suisse au sens du BIT était de 4.8 (dernière donnée disponible). Pour plus d'information, se référer aux tableaux T 03.03.3.01, sur le site de l'OCSTAT et T 03.03.01.14 sur le site de l'OFS.
- (3) Somme des situations (1) et (2).
- (4) Est «en fin de droit», une personne qui a épuisé la totalité des journées indemnisables par l'assurance-chômage auxquelles elle avait droit.
- (5) Nombre de chômeurs inscrits divisé par la population active, selon le recensement fédéral de la population.

Source : Secrétariat d'Etat à l'économie / Office cantonal de l'emploi - Statistique du marché du travail

Date de mise à jour : 10.01.2017